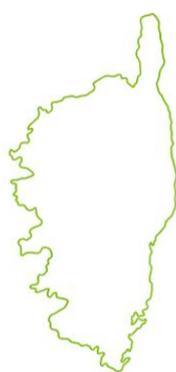




RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

CLS
PAYS AJACCIEN

CAPA
PAESI D'AJACCIU



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Agence Régionale de Santé
Corse

Table des matières

Diversité des lieux de vie et de la population	5
et impact sur l'offre en santé	5
Vieillesse de la population de la CAPA	5
Inégalités dans l'offre et l'accès aux services de santé sur l'ensemble des 10 communes	5
Difficultés de transport.....	6
Collaboration des acteurs et continuité des politiques et dispositifs à travers les différentes communes.....	6
Situation économique et sociale (pauvreté et vulnérabilité)	7
Pauvreté et isolement des personnes âgées	8
Vulnérabilité des enfants et surtout des adolescents en situation de famille monoparentale	8
Vulnérabilité des femmes en situation de monoparentalité et/ou femmes âgées isolées	9
Cadre de vie et habitat insalubre.....	9
Personnes en situation de handicap.....	10
Groupes de population prioritaires pour les élus	11
Enfants et jeunes	11
Enjeu du secteur de la petite enfance en tension / problématiques liées à la parentalité.....	11
Enjeu de renforcement de la prévention auprès de la jeunesse.....	12
Enjeu de la formation et de l'emploi des jeunes et des jeunes adultes.....	12
Enjeu du logement des jeunes.....	12
Enjeu des addictions.....	12
Les personnes âgées de 75 ans et plus	12
Enjeux du soutien au maintien de l'autonomie.....	13
Enjeu de pauvreté et isolement des personnes âgées, particulièrement des femmes	13
Enjeux nutrition / activité physique.....	14
Ressources du territoire à capitaliser dans le cadre du CLS	15
Actions actuellement mises en œuvre dans les communes à capitaliser :.....	15
Des lieux, des acteurs ou des projets structurants sur le territoire	15
Des projets structurants à capitaliser dans le cadre du CLS	15
Des associations présentes sur les communes :	16
Etat des lieux sanitaires	16
Offre de soins.....	16
Morbidité.....	23
Consommation de psychotropes.....	17
Mortalité	17

Représentations cartographiques de l'offre en santé	18
du Pays Ajaccien	18
Offre en prévention	18
Offre sanitaire – Officines de pharmacie	19
Offre Médicosociale – Personnes âgées	20
Offre Médicosociale – Personnes Handicapées enfants	21
Présentation des orientations	22
du Contrat Local de Santé du Pays Ajaccien	23
Annexes :	29
les fiches actions de l'axe Prévention et Promotion de la santé	29
Fiche Action 1 :	30
Programmes d'ateliers d'Activité Physique Adaptée	30
Fiche Action 2 :	32
Promotion de l'activité physique et de la nutrition dans le cadre périscolaire	32
Fiche Action 3 :	37
Activités Sport Santé et Stages multisports	37
Cible populationnelle	41
Fiche Action 4 :	41
Concours des jeunes	41
Fiche Action 5 :	43
Agir en faveur du développement des Compétences Psycho-Sociales	43
Fiche Action 6 :	46
Stages nutrition & Lecture étiquettes	46
Fiche Action 7 :	48
Les Pas Potins	48
Fiche Action 8 :	50
Aide Alimentaire – Paniers solidaires	50
Cible populationnelle	53
Fiche Action 9 :	53
Muvi'Diet	53
Cible géographique	57
Fiche Action 10 :	57
Manger-Bouger en Méditerranée	57
Fiche Action 11 :	60
One Health, Axe santé du Projet Alimentaire Territorial	60
Fiche Action 12 :	64

Journée d'échanges autour de l'ETP	64
Fiche Action 13 :	67
Ateliers Paroles & Bien Être	67
Fiche Action 14 :	70
Faire de la CAPA un territoire exemplaire en matière de lutte contre le tabac.....	70
Fiche Action 15 :	73
Prévention des addictions	73
FICHE ACTION 15 bis :	74
Recherche/Action Addictions	74
Fiche Action 16 :	78
Animation territoriale.....	78
Cible populationnelle	81
Fiche Action :	81
Création du GIP MDA Pays Ajaccien	81

Portrait du territoire

Ce document est une synthèse de diagnostics quantitatifs et qualitatifs du territoire de la CAPA réalisés par l'ORS de Corse et des données en santé ARS / CNR (Conseil National de la refondation santé) ainsi que des entretiens avec les élus ou leurs représentants des dix communes de la CAPA réalisés par des membres du comité de préfiguration du CLS, composé de personnels de la CAPA, du CIAS, de l'ARS et de l'IREPS.

Diversité des lieux de vie et de la population et impact sur l'offre en santé

Éléments clés

- Nombre d'habitants : 88'483 habitants ; Ajaccio : 71'361 habitants, soit 81% de la population de la CAPA
- Sarrola-Carcopino : la plus forte augmentation de population (+8%) de la CAPA hors quartiers d'Ajaccio
- Hétérogénéité des lieux de vies et de l'offre en services (urbain, péri-urbain, rural)
- Spécificité et contraintes de la géographie d'île-montagne

Viellissement de la population de la CAPA

D'ici 2044, le Pays Ajaccien pourrait gagner 20 140 habitants (+23% par rapport au dernier recensement), avec deux évolutions majeures prévues témoignant du vieillissement de la population :

- Les 60-79 ans : +7'220 personnes
- Les personnes de plus de 80 ans : +96%

Inégalités dans l'offre et l'accès aux services de santé sur l'ensemble des 10 communes

- 10 communes dont un pôle d'attractivité (Ajaccio) qui concentre l'offre en services, y compris l'offre sanitaire, surtout en spécialistes.
- Toutes les communes ne bénéficient pas d'un accès égal à un médecin généraliste et aux visites à domicile.

- De manière générale, manque de médecins sur les communes ou des difficultés à la suite du départ et non remplacement de médecins. SOS médecins bien implanté ne couvre pas tous les secteurs de la CAPA.
- Difficultés accrues l'été avec l'afflux de touristes.

Difficultés de transport

- Problème de transport sur la CAPA (transports publics en cours d'amélioration, et pour le moment absence palliée par des offres de transport à la demande) ;
- Des difficultés d'accès aux services de santé pour les personnes ne pouvant pas se déplacer que le CIAS du Pays Ajaccien et des associations de services à la personne couvrent ;
- Des problèmes très localisés d'accessibilité aux services pour des personnes âgées ou en situation de handicap (par ex. Les Terrasses du parc à Sarrola, absence d'arrêt de bus, pas d'accès parking, etc.).

Collaboration des acteurs et continuité des politiques et dispositifs à travers les différentes communes

Selon les élus, des politiques/actions sont mises en œuvre mais il y a des marges de progression pour pallier une discontinuité d'application sur le terrain pour que toutes les communes puissent en bénéficier de la même façon.

Enjeu de la coordination avec la politique de la ville et le bilan tiré du Contrat de ville 2015 2023, ainsi que les priorités inscrites au Contrat de ville 2023-2030, particulièrement le volet « cohésion sociale, accès aux droits et prévention ».

Il y a un enjeu majeur concernant la coordination des soins complexes, surtout pour les personnes vulnérables, personnes âgées, personnes en situation de handicap :

- Enjeu de coordination au sein de la CAPA (Ajaccio),
- Enjeu de coordination au niveau régional pour les ressources existant seulement en 2B,
- Enjeu de coordination des soins avec le continent.

Il y a sur le territoire de la CAPA et hors commune d'Ajaccio, des lieux structurants qui permettent d'irradier les communes rurales en offre de service de santé :

- Appietto : la population se dirige vers Afa.

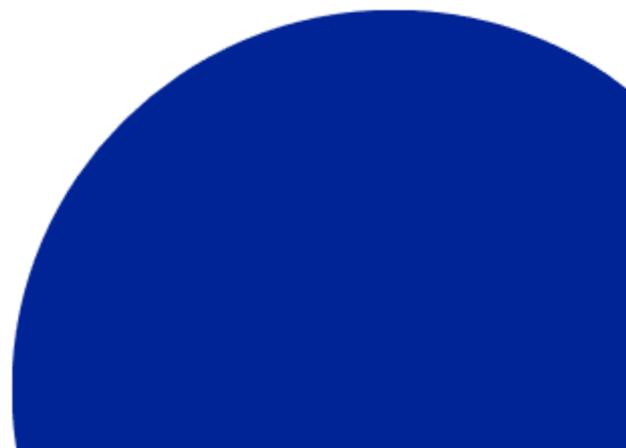
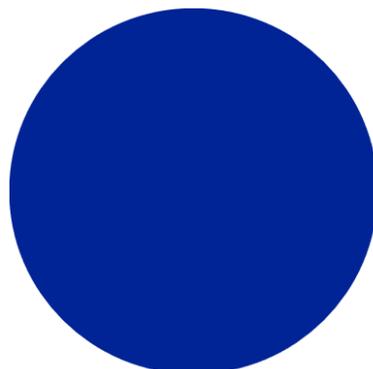
- Cuttoli-Corticchiato : la population se dirige vers la maison de santé de Péri ou le cabinet médical de Mezzana.
- Peri et Alata : les maisons France Services constituent une offre en matière d'accès aux droits pour la population.
- Sarrola-Carcopino le problème d'accès aux droits reste important surtout pour la population défavorisée. Le coût de la mutuelle pour les personnes âgées a été soulevé comme un problème.

Capitaliser sur ces lieux et services dans le cadre du CLS CAPA.



Recommandations des élus

- Assurer davantage d'homogénéité dans l'accès sur le territoire sur la CAPA à l'offre de soins de santé et l'offre en transports pour en faciliter les accès,
- Renforcer maillage territorial des associations et des initiatives collectives,
- Développer l'aller-vers : création de lieux de rencontre dans les communes rurales, épicerie solidaire, café solidaire, espaces jeunes, espaces de loisirs ; développer les dispositifs existants.



Situation économique et sociale (pauvreté et vulnérabilité)

Éléments clés

Le taux de pauvreté dans la CAPA est de 14,7%

- 9'190 personnes sont en situation de pauvreté
- Dont 1'740 vivent seules (1 040 femmes et 700 hommes)

Des poches de pauvreté localisées :

- 15% à Sarrola-Carcopino ;
- 15% Ajaccio, avec 6 quartiers à plus de 20% de la population en situation de pauvreté (Les Cannes, La Gare, Suartello (Bodiccione), Candia + Avenue Maréchal Juin (Les Salines), Finosello).

22% des familles monoparentales sont en situation de pauvreté.

4200 personnes vivent dans un Quartier Politique de la Ville à Ajaccio qui sont les suivants :

- Les Cannes
- Les Salines
- Nord-Rocade

Pauvreté et isolement des personnes âgées

Le taux de pauvreté est de 13% chez les 60-74 ans concernant environ 1 810 personnes. Ce taux s'élève à 15% pour les personnes de 75 ans et +, concernant 1 200 personnes.

L'isolement des personnes âgées :

- 23% des personnes âgées de 60 ans et + qui résident à domicile vivent seules (= 5 500 personnes)
- Combinaison de l'isolement dans le logement et de l'isolement social.
- Enjeu des risques de chutes et besoin accru en logement adapté (résidences seniors par exemple).
- Fracture numérique chez les personnes âgées.

Vulnérabilité des enfants et surtout des adolescents en situation de famille monoparentale

11% des mineurs (=1 480 personnes) sur la CAPA sont en situation de vulnérabilité, en particulier la tranche d'âge 11-14 ans.

29% des 11-17 ans vivent en famille monoparentale.

La population adolescente la plus vulnérable concerne celle vivant en famille monoparentale et dont le parent n'a pas d'emploi. Cela concerne

21% des adolescents de 11-17 ans vivant au sein d'une famille monoparentale (= 400 adolescents). Il y a une concentration de ce phénomène sur 4 quartiers d'Ajaccio (*La Gare, Avenue Maréchal Juin + Candia (les Salines), Finosello*).

Vulnérabilité des femmes en situation de monoparentalité et/ou femmes âgées isolées

- 30% des femmes âgées de 70 ans ou plus vivent seules (contre 15% des hommes de même âge).
- Sur les 9190 personnes en situation de pauvreté, 1740 vivent seules et 1040 d'entre elles sont des femmes.

Cadre de vie et habitat insalubre

- Le repérage des logements qualifiés de potentiellement insalubres est un enjeu majeur pour traiter des situations qui deviennent complexes.
- Cette thématique est à travailler sur le repérage avec les services d'hygiène de la CAPA notamment sur les cas sensibles dit syndrome de « Diogène ». Cette problématique pourrait être investie avec des professionnels de santé mentale lors d'un groupe de travail dans le futur CLSM pays ajaccien.



Recommandation des élus

- Concernant le problème de la précarité et vulnérabilité de certains groupes de populations sur la CAPA : une prise en charge existe à travers des actions mises en œuvre par le CIAS, la Croix Rouge, la CDC et d'autres acteurs mais attention au manque de communication entre dispositifs et au manque de visibilité des dispositifs (renforcer les conventions de partenariat entre dispositifs et cartographier l'existant).
- Il y a un besoin de renforcement des ateliers d'aide à la parentalité en synergie avec le dispositif des 1000 jours.

Personnes en situation de handicap

Éléments clés

Fin 2020, le Pays Ajaccien compte 300 foyers allocataires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), soit 2% des familles avec enfant(s). 320 enfants sont couverts par l'AEEH, soit 2% des jeunes de moins de 20 ans du Pays Ajaccien.

2'020 allocataires de l'allocation adulte handicapé (AAH) versée par la CAF, soit 5% des ménages du Pays Ajaccien.

Enfants en situation de handicap : En 2021, 4 hébergements pour enfants et 7 services à domicile et ambulatoire sont implantés sur le Pays Ajaccien.

Adultes en situation de handicap : en 2021, 10 hébergements pour adultes sont implantés sur le Pays Ajaccien, ainsi que 10 services pour adultes et 2 milieux protégés pour adultes. Concernant ce dernier, il s'agit d'une structure permettant aux personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle tout en bénéficiant d'un soutien médico-social.

Enjeu de l'accès aux droits et aux services, y compris aux aides économiques.

Enjeu de la santé mentale : au niveau national, une très grande partie des personnes bénéficiaires de l'AAH sont des personnes ayant des problèmes d'ordre psychologique. Nécessité de réactiver, recréer le Conseil Local de Santé Mentale en lien avec le système de soins spécialisés.

Enjeu des équipements et des services : augmenter le nombre d'équipements et de services inclusifs, à l'exemple des plages inclusives.

Groupes de population prioritaires pour

Enfants et jeunes

Éléments clés

20% de la population de la CAPA a moins de 18 ans. Les communes ont une part importante de mineurs (Valle-Carcopino, Péri) et Ajaccio rassemble 80% de la population des personnes).

6% de la population de la CAPA a entre 18-24 ans (5'056 jeunes).

Augmentation de la part des jeunes adultes surtout à Sarrola-Carcopino, Alata, et à Ajaccio (Les Cannes ; Vazzio)

Enjeu du secteur de la petite enfance en tension / problématiques liées à la parentalité

Problématique aiguë de la garde d'enfant, notamment sur les communes périphériques.

Généralement les actions de soutien à la parentalité sont très fortes pour les jeunes parents et les parents de jeunes enfants en général (PMI, système scolaire, système de santé, grands-parents, associations liées à la parentalité,).

Problématique de la fracture numérique dans le soutien à la parentalité notamment pour les parents d'adolescents : les informations entre l'école et la famille transitent par le numérique et certains parents ne maîtrisent pas l'outil informatique. Différences de niveaux d'équipement informatique dans les foyers.

Au niveau des services d'aide à la parentalité, le CIAS renforce le déploiement de la boutique de puériculture sur les communes de Sarrola, Peri et très bientôt Afa.

Enjeu de renforcement de la prévention auprès de la jeunesse

Le secteur de l'éducation (nombre important d'écoles, collèges, lycées) comme porte d'entrée pour des actions de prévention auprès de la jeunesse.

Des acteurs associatifs importants à associer davantage aux actions de prévention auprès de la jeunesse : par ex. missions locales, MDA, associations comme Entreprendre pour Apprendre etc.

Enjeu de la formation et de l'emploi des jeunes et des jeunes adultes

Problématique importante : 17% des jeunes (1'330) ne sont ni en formation ni en emploi. Les jeunes femmes sont davantage concernées par cette situation (18% de jeunes femmes (n=680) contre 16% pour les hommes de cet âge (n=650). 16% des 20-24 ont un bas niveau de formation.

Problématique de l'attractivité des offres pour les jeunes : constat d'une faible participation de la jeunesse dans les loisirs et les dispositifs existants.

Enjeu du logement des jeunes

Problématique de l'accès au logement, au logement social ou étudiant ; vulnérabilité des jeunes lors de la transition à la vie autonome (difficulté à trouver un logement permettant de quitter le foyer familial).

69% des jeunes du Pays Ajaccien vivent chez leurs parents (vs. 53% sur la France métropolitaine).

Enjeu des addictions

Constat par les élus de problèmes liés aux addictions requérant prévention et prise en charge. Certains élus des communes rurales ont souligné le problème croissant des addictions et des MST chez les jeunes.

Les personnes âgées de 75 ans et plus

Éléments clés

- Avec le vieillissement de la population, il faut distinguer des besoins différenciés par groupe d'âge :
- 60 à 74 ans : 15'060 personnes = Une population encore active, impliquée dans les réseaux sociaux, aidante à la fois de ses enfants

et de ses petits-enfants, mais aussi de ses parents souvent très âgés et dépendants.

- 75 à 84 ans : 6'930 personnes = Risque de repli sur soi. Réseaux sociaux, familiaux et professionnels qui s'amenuisent progressivement. Perte de motivation et de lien. Pas d'expression de besoin particulier, invisible pour les politiques publiques.
- 85 ans et plus : 3'030 personnes (Ajaccio : 2'610 personnes ; hors Ajaccio : 421) = Sujettes à une perte d'autonomie ; recours éventuel à des aides de proches aidants ou de professionnels pour rester à domicile. Risque d'isolement physique.

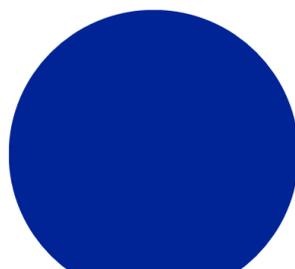
Enjeux du soutien au maintien de l'autonomie

Augmentation de la part des personnes âgées vivant en établissement à partir de 80 ans (3% pour les moins de 80 ans contre 9% pour les 80 ans et plus)

- Besoin en activité physique adaptée ;
- Besoin en services de maintien à domicile ; besoin en soutien aux aidants ;
- Besoin en coordination pour l'accès des séniors aux services ; coordination des parcours d'accès aux soins et aux prestations sociales pour les patients âgés.

Enjeu de pauvreté et isolement des personnes âgées, particulièrement des femmes

Problématique d'accès aux soins de santé et aux services : difficulté de mobilité physique, éloignement des services ; besoin en mobilité des services afin de pallier leur absence dans certaines communes.



Enjeux nutrition / activité physique

Les élus évoquent les cantines des crèches, écoles et collèges comme porte d'entrée pour des actions en matière de nutrition. Certaines cantines ont déjà des menus bios ou sont approvisionnées par des producteurs locaux.

À Ajaccio, l'offre en activités physiques est jugée satisfaisante mais il reste encore une difficulté de transport sur le pays ajaccien pour accéder aux infrastructures sportives ou que les salles ; ou espaces sportifs soient accessibles en dehors des fédérations, clubs, etc.



Recommandations des élus

Fort enjeu du travail de soutien à la parentalité et au bien-être des familles. Nécessité de renforcer les ateliers de soutien à la parentalité.

Besoin de réponse spécifique aux besoins des adolescents : la MDA va répondre à ces problématiques, mais aussi un réseau autour de ces familles pour que les parents isolés se sentent soutenus et accompagnés. Pour cela, capitaliser sur les structures comme les missions locales ; sur la MDA et ses antennes, sur les espaces jeunes, etc.

Renforcer les acteurs qui travaillent sur la relation parents – adolescents ;

Sensibilisation sur IST et addictions ;

Prévention en santé dans les écoles ;

Travailler à partir des Compétences Psychosociales sur diverses thématiques.

Ressources du territoire à capitaliser dans le cadre du CLS

Actions actuellement mises en œuvre dans les communes à capitaliser :

Certaines cantines des écoles sont fournies en produit locaux ;

Portage des repas aux séniors bénéficiaires du CIAS (et autres soutiens sociaux : paniers solidaires, paniers de Noël, etc.) ;

Transport à la demande pour les aînés et les RDV médicaux ;

Certaines communes ont des ateliers bien-vieillir, des animations pour séniors ;

Existence de médiathèque ou salle des fêtes pour la tenue d'ateliers ou conférence pour informer la population ;

Cadre de vie/cadre naturel valorisé par des sentiers du patrimoine/pédestre ou parcours de santé existants ou en projet. Atout du village.

Des lieux, des acteurs ou des projets structurants sur le territoire

Des sous pôles d'attractivité (hors Ajaccio) sur le territoire de la CAPA qui structurent des dynamiques de services et de mobilité de population :

3 structures à Péri qui irradient d'autres communes

- La Maison de santé
- La Maison France Services
- Le centre social et culturel U Liamu Gravunincu
- Afa et Mezzavia pour les services de santé
- Cabinet médical de Mezzana

Des projets structurants à capitaliser dans le cadre du CLS

- Sarrola : création d'un parc paysager et aménagement des terrains dans la zone d'Effrico, à penser sous l'angle des relations intergénérationnelles, de l'accès aux handicapés, etc ;
- Ajaccio : CIAS: boutique puériculture, épicerie solidaire, ateliers parentalité ;
- Appietto : la création d'un pôle au col du Listincone dans lequel des services de santé pourraient y être installés est à l'étude ;
- Afà : il y a le projet de créer une zone d'aménagement différé en plein centre du village dans laquelle un pôle médical pourrait être construit (intérêt du pharmacien, du dentiste et des infirmiers) ;
- Projet logement social à Tavaco (2 appartements ; 45 permis de construire déposés, lotissement).

Des associations présentes sur les communes :

- Sarrola : 20 associations sur la commune.
- Appietto : organisation du marché de Noël, la « festa zittelina » en juillet ; association de plongée : stages de plongée et actions de découverte de l'environnement et de l'espace marin, l'association les Papillons.
- Des groupes d'acteurs actifs : Sarrola : conseil municipal des jeunes - Ajaccio : équipe de jeunes bénévoles du CIAS ; équipe de bénévoles seniors du CIAS ; Espace jeune de la FALEP et leurs éducateurs ; etc.

Etat des lieux sanitaires

Offre de soins

Professionnels de santé

Les professionnels de santé libéraux les plus présents sont les infirmiers libéraux (286 soit une densité de 326 pour 100 000 habitants), dont la densité est inférieure à celle observée sur la région (367 pour 100000 habitants). La densité de médecins généraliste est supérieure à la densité régionale moyenne (97 vs 96 pour 100000 habitants).

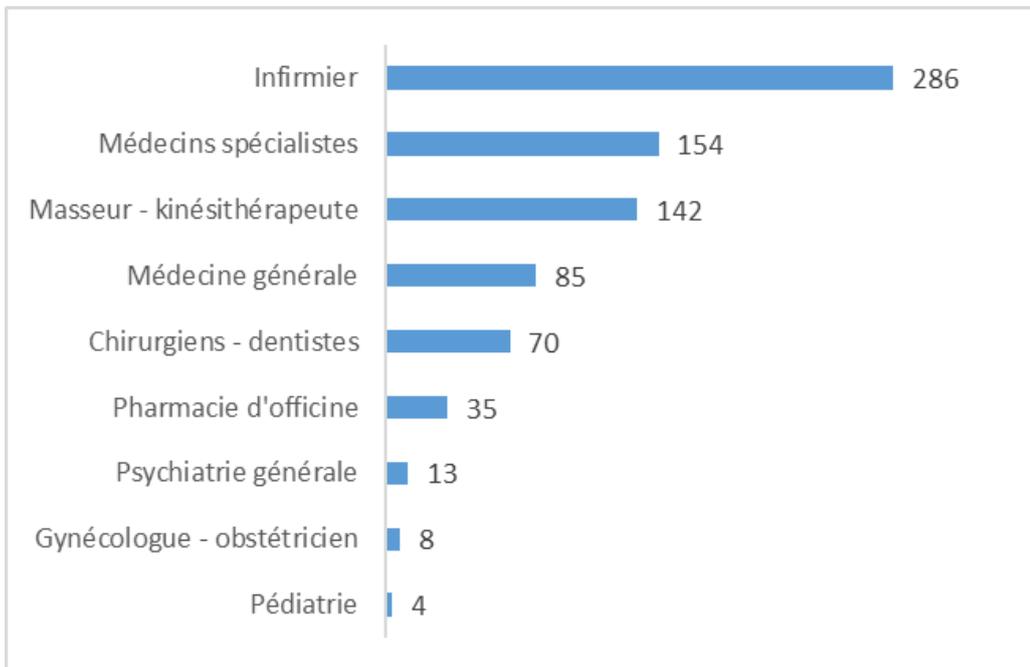
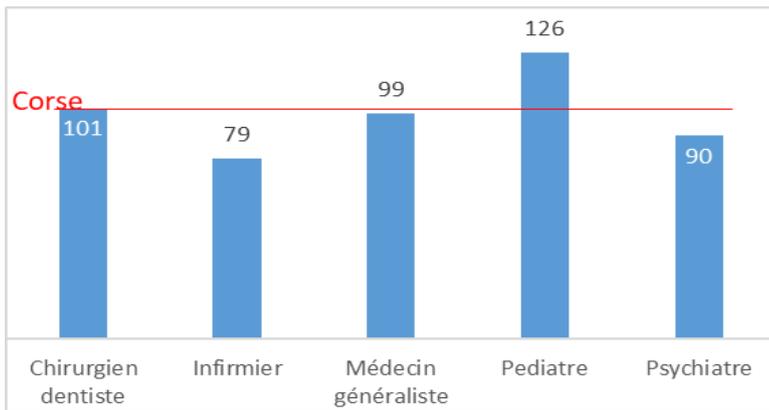


Figure 1 : Offre de soins ambulatoire, effectif dans la CAPA au 01 janvier 2021.

Source : SNIIRAM ; Exploitation : ORS-C.

Recours aux soins



En termes de recours aux soins, on constate un taux de recours aux professionnels de santé supérieur au taux régional pour le recours au pédiatre (+26%). En revanche les recours au psychiatre et aux soins infirmiers (respectivement -10% et -21%) sont inférieurs.

Figure 2 : Indice comparatif de recours aux professionnels de santé libéraux dans la CAPA (base 100 = Corse). Source : SNIIRAM ; Exploitation : ORS-C

Sur les dix communes que compte la zone étudiée, sept communes disposent d'un médecin généraliste ou spécialiste (cf. tableau suivant).

Nombre de PS au 1er janvier 2021 par commune	Profession									Total général
	Infirmier	Masseur kinésithérapeute	Médecins spécialistes	Médecine générale	Chirurgiens dentistes	Pharmacie d'officine	Psychiatrie générale	Gynécologue obstétricien	Pédiatrie	
AFA	28	1		2	4	1				36
AJACCIO	164	128	151	75	62	31	13	8	4	623
ALATA	22	2				1				25
APIETTO	3									3
CUTTOLI-CORTICCHIATO	6									6
PERI	25	4	1	3	2	1				36
SARROLA-CARCOPINO	38	7	2	5	2	1				55
Total CAPA	286	142	154	85	70	35	13	8	4	784

Tableau 1 : Nombre de praticiens en santé au 1er janvier 2021 installés dans une des communes de la CAPA

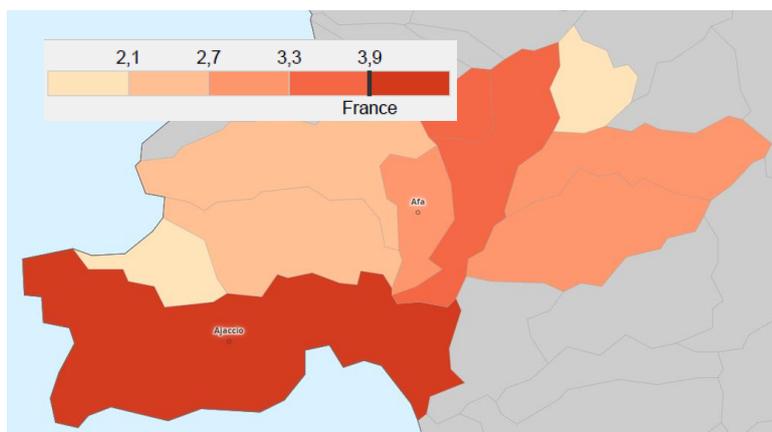
Source : SNIIRAM ; Exploitation : ORS-C

Accessibilité potentielle localisée (APL1) des professionnels de santé

L'APL est de 3,1 consultations par an et par habitant en Corse-du-Sud, 3,2 en région, et de 3,9 en France. Elle est de 4,5 consultations par an et par habitant dans la CAPA.

La commune la plus consommatrice potentiellement du territoire étudié est Ajaccio avec une APL égale à 4,4.

A l'opposé, la zone claire de la carte regroupe les communes où l'APL est nulle, soit Villanova et Tavaco.



Carte 1 : Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes dans la CAPA
Source : Observatoire des territoires ; Exploitation ORSC

Consommation de soins hospitaliers

Selon le domaine d'activité

La majorité des séjours hospitaliers effectués en 2020, quel que soit l'âge des patients, concerne la médecine (77% des séjours), puis la chirurgie (21% des séjours) et enfin l'obstétrique

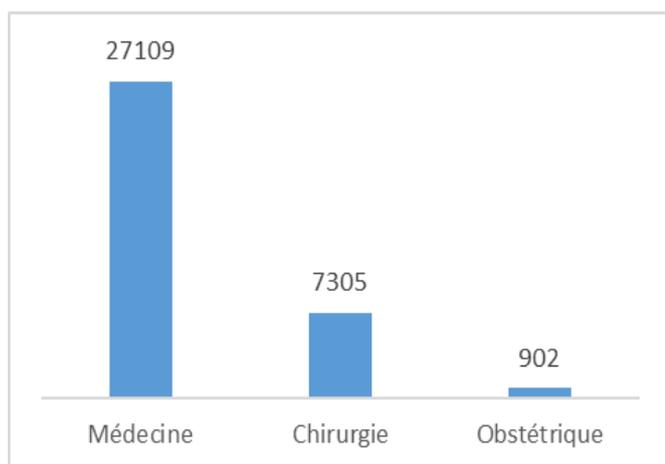


Figure 3 : Nombre de séjours hospitalier en MCO de résidents dans la CAPA en 2020.

Source : Données du SNDS. Exploitation ORSC.

¹ Barlet, Coldefy, Collin, Lucas-Gabrielli, 2012, « L'Accessibilité potentielle localisée (APL) : une nouvelle mesure de l'accessibilité aux soins appliquée aux médecins généralistes libéraux en France », DREES, Document de travail série Études et Recherches, n°124, décembre. . Calculée à partir de l'échelle communale, l'Accessibilité Potentielle Localisée est un indicateur local qui tient compte de l'offre et de la demande issues des territoires environnants, du niveau d'activité des professionnels en exercice ainsi que de la structure par âge de la population de chaque commune. Une valeur nulle d'APL est représentative d'une zone sans utilisation des ressources locales ou sans demande locale de soins.

Selon le lieu de prise en charge

Les hospitalisations, y compris celles des enfants, ont lieu essentiellement en Corse-du-Sud (88% des patients), et plus rarement sur le continent (12%) ou encore en Haute-Corse (1%).

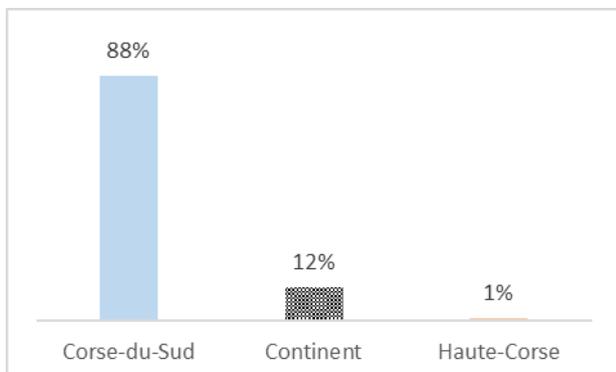


Figure 4 : Zone géographique d'hospitalisation pour les résidents dans la CAPA en 2020.

Source : PMSI. Exploitation : ORSC.

Les séjours hospitaliers effectués en Corse-du-Sud, ont lieu pour la plupart au CH d'Ajaccio (44%), à Clinisud (24%), ou encore au CHS Castelluccio (19%). Le CH de Bastia est privilégié parmi les établissements de Haute Corse (<1%)

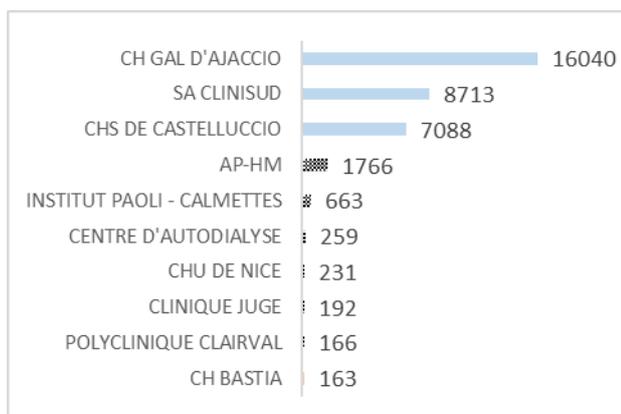


Figure 5 : Top 10 des établissements les plus fréquentés en nombre de séjours par les résidents dans la CAPA en 2020. Source PMSI. Exploitation ORSC

Lors d'une hospitalisation pour une naissance, la Corse-du-Sud attire 98% des séjours, le seul établissement de Corse-du-Sud concerné étant alors le centre hospitalier d'Ajaccio.

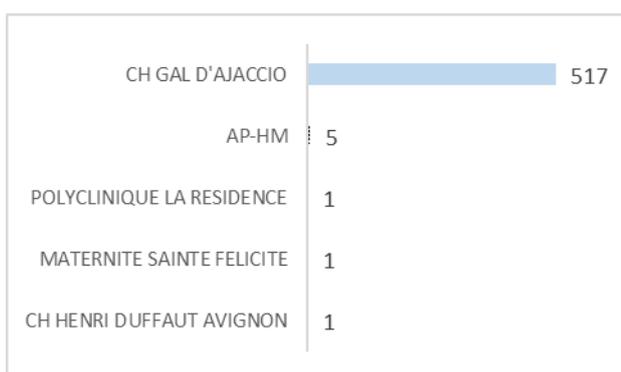


Figure 6 : Nombre de séjours pour une naissance en fonction de l'établissement pour les résidents dans la CAPA en 2020. Source : PMSI ; Exploitation : ORSC.

Lorsqu'un mineur se fait hospitaliser, 68% des séjours ont lieu au CHG d'Ajaccio et 15% à Clinisud, soit 83% des hospitalisations réalisés en Corse-du-Sud. 15% des séjours sont réalisés sur le continent.

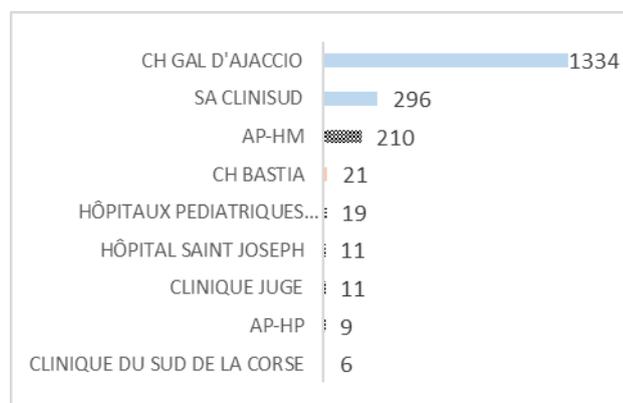


Figure 7 : Nombre de séjours en fonction de l'établissement des résidents mineurs dans la CAPA en 2020. Source : PMSI ; Exploitation : ORSC.

Selon la spécialité médicale

Parmi les personnes hospitalisées, 21% y sont allées pour des problèmes digestifs, 9% pour des problèmes d'orthopédie et de traumatologie et 8% pour des problèmes d'uro-néphrologie et génital. Les autres spécialités médicales concernent un hospitalisé sur vingt ou moins.

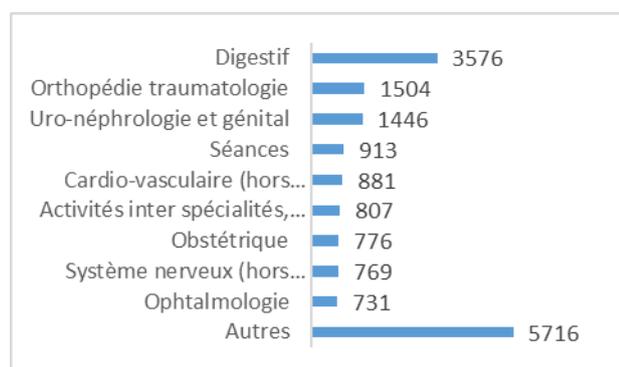


Figure 8 : Nombre de personnes hospitalisées résidant dans la CAPA par domaine d'activité en 2020. Source : PMSI ; Exploitation : ORSC.

Concernant les personnes de moins de 18 ans, 38% des séjours sont des naissances ou soins prodigués au cours de la période périnatale, viennent ensuite les problèmes ORL (13% des hospitalisations) puis les problèmes digestifs (9%).

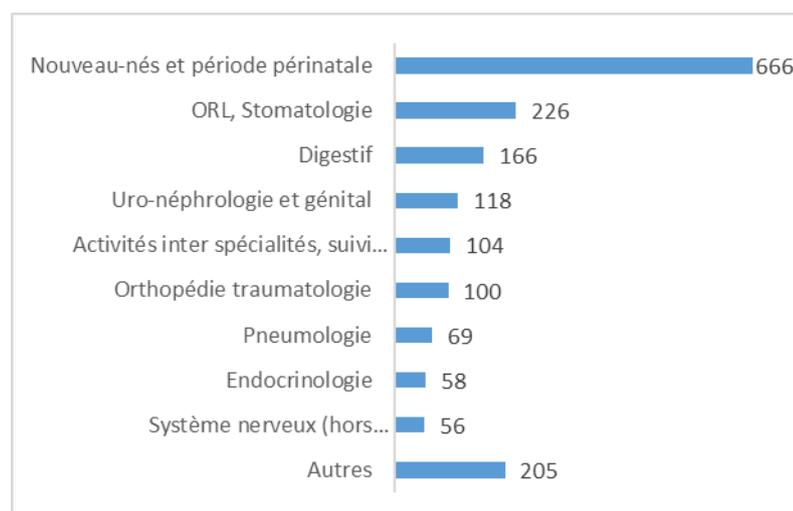


Figure 9 : Nombre de patients par domaine d'activité des résidents dans la CAPA en 2020.

Source : PMSI ; Exploitation : ORSC.

Selon le lieu de prise en charge et la sévérité du séjour

Le lieu de prise en charge favorisé par les habitants de la CA du Pays Ajaccien est la Corse-du-Sud, quel que soit le niveau de sévérité des séjours produits : 15% des séjours sont réalisés sur le continent ; cela concerne 18% de l'ensemble de l'ambulatoire, 15% du très court séjour, 24% des séjours de niveau 4 et 18% des séjours de niveau 1 et 2.

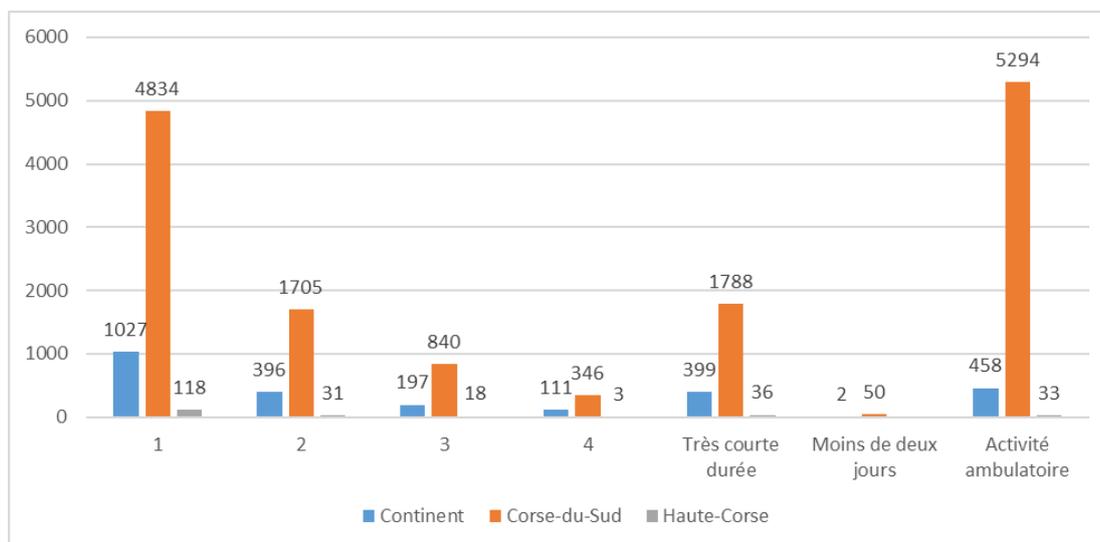
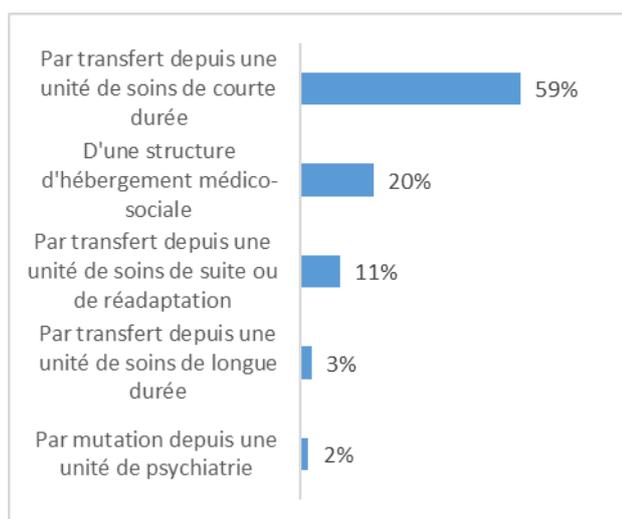


Figure 10 : Répartitions des séjours selon leur gravité et le lieu de prise en charge du patient de la CAPA en 2020. Source : PMSI 2020 ; exploitation : ORSC

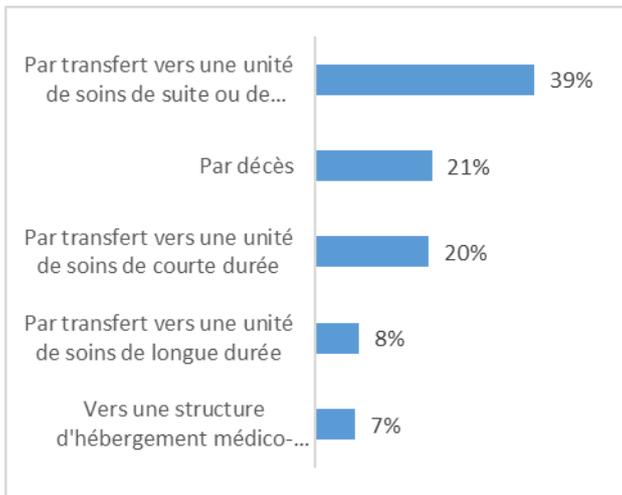
Selon le mode d'entrée ou le mode de sortie du séjour



83% des séjours produits concernent des personnes provenant de leur domicile, dont 31% sont passés par les urgences. Le graphique ci-dessous rend compte des autres modes d'entrée et provenance des patients pour lesquels l'information est disponible (25% des autres modes d'entrée). 59% des séjours restants concernent des patients transférés depuis une unité de soins de courte durée, puis, pour 20%, le patient vient d'une structure

d'hébergement médico-social

Figure 11 : Top 5 du mode d'entrée des personnes hospitalisés résidents dans la CAPA dont le mode d'entrée n'est pas le domicile et pour lesquels celui-ci a été renseigné en 2020. Source : PMSI ; Exploitation ORSC.



84% des séjours concernent des retours au domicile. Le graphique ci-contre rend compte des autres retours pour lesquels l'information est disponible (57% des autres modes de sortie). Parmi eux, près de 39% sont des transferts vers une unité SSR, ou concerne un décès (21%).

Figure 12 : Top 5 des modes de sortie et destinations des patients de la CAPA dont le mode de sortie n'est pas le domicile et pour lesquels l'information est disponible en 2020. Source : PMSI ; Exploitation : ORSC

Morbidité

Affections de longue durée

Les ALD les plus fréquemment attribuées en 2020 concernent des patients souffrant d'une tumeur maligne, d'un diabète ou d'une affection psychiatrique de longue durée. Les femmes résidentes en Pays Ajaccien semblent plus touchées que les hommes par ces trois affections (respectivement : 61%, 58% et 61%).

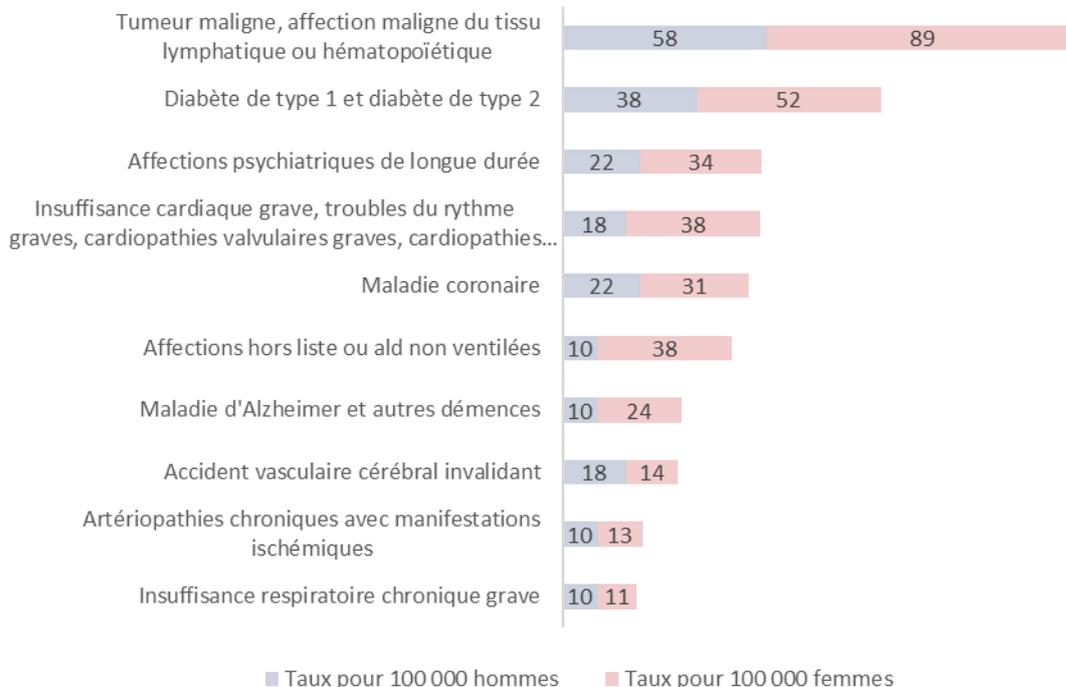
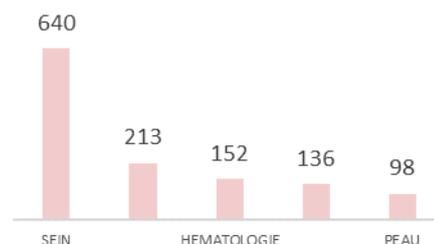
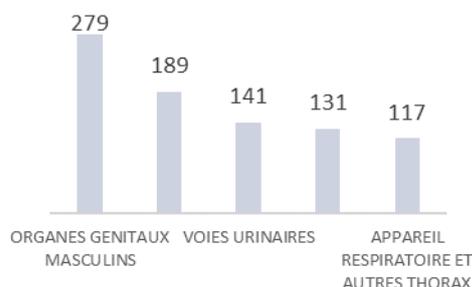


Figure 13 : TOP 10 des ALD incidents les plus fréquentes des résidents dans la CAPA en 2020.

Source : SNDS ; Exploitation : ORSC

Parmi les ALD30 attribuées pour des tumeurs malignes, affections malignes du tissu lymphatique ou hématopoïétiques, le cancer le plus fréquent chez les hommes est les tumeurs malignes des organes génitaux masculin (26% des ALD30 chez les hommes soit 10% des ALD30). Chez les femmes, le cancer le plus fréquent est les tumeurs malignes du sein, c'est 41% des ALD30 délivrée aux femmes soit 26% des



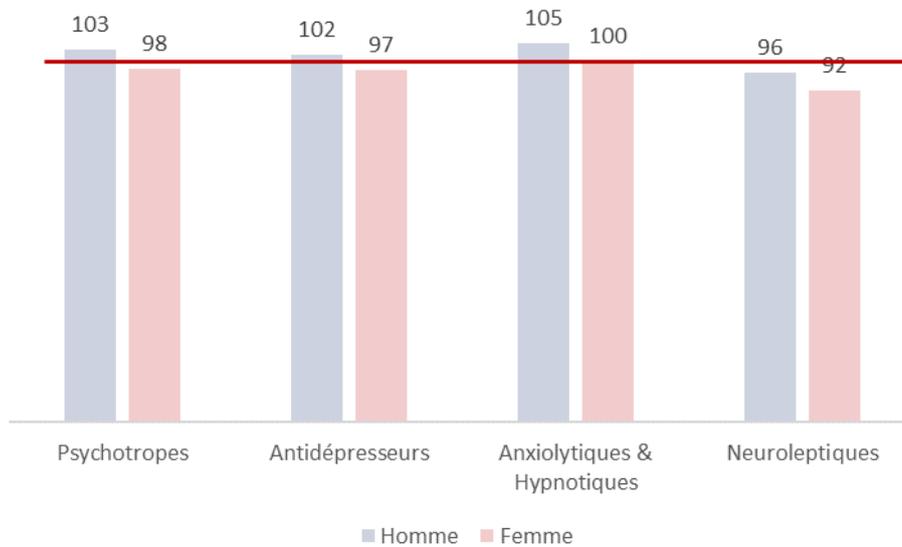
ALD30 délivrées.

Figure 14 : Répartition des ALD 30 chez les hommes, taux pour 100000 hommes, résidents dans la CAPA en fonction de l'appareil en 2020. Source : SNDS ; Exploitation : ORSC

Figure 15 : Répartition des ALD 30 chez les femmes, taux pour 100000 femmes, résidents dans la CAPA en fonction de l'appareil en 2020. Source : SNDS ; Exploitation : ORSC

Consommation de psychotropes

Le recours aux médicaments psychotropes, antidépresseurs et anxiolytiques / hypnotiques est plus important en Pays Ajaccien, pour les hommes, comparativement au reste de la région Corse (cf. Figure 16). Les femmes résidentes en Pays Ajaccien ont tendances à moins consommer de psychotropes, d'antidépresseurs et de neuroleptiques que les femmes en



région.

Figure 16 : Consommation de médicament psychotropes des résidents dans la CAPA en 2020 (Corse = base 100).

Source : SNDS ; Exploitation : ORSC

Mortalité

Pour le moment, seules les données 2020 sont disponibles dans le SNDS : il n'est donc pas possible de réaliser un lissage sur plusieurs années qui permettrait de gommer les variations annuelles.

Une absence problématique d'information sur la cause de décès

Problème d'intégration des données au SNDS, ou reprise de « la maladie chronique » que connaît la Corse sur la qualité de renseignements des certificats de décès, il est trop tôt pour le dire mais il n'est pas inutile d'attirer l'attention sur ce déficit d'informations :

- Pour 38% des décès, l'information n'est même pas disponible,
- De plus, quand l'information existe, la classification « Symptômes, signes et états morbides mal définis » est utilisée pour près d'un décès sur dix (10%), faisant de cette « cause », la troisième « cause » de mortalité dans la zone étudiée,

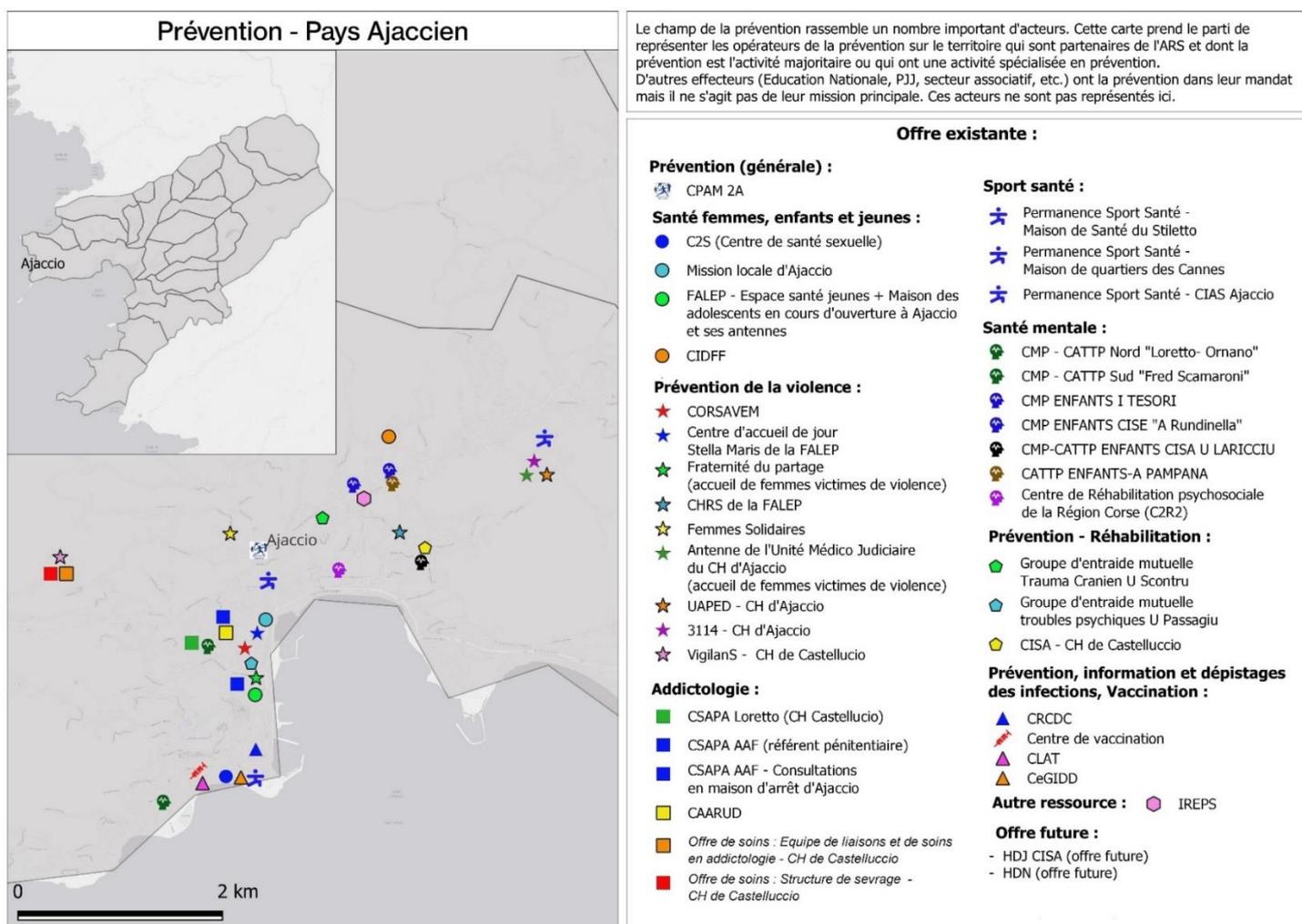
Au final c'est près d'un décès sur deux pour lequel la cause de décès n'est pas accessible : il est par conséquent totalement irréaliste d'étudier dans le détail la mortalité dans la zone de la CAPA.

Tout au plus, peut-on y relever en 2020, par rapport au niveau régional :

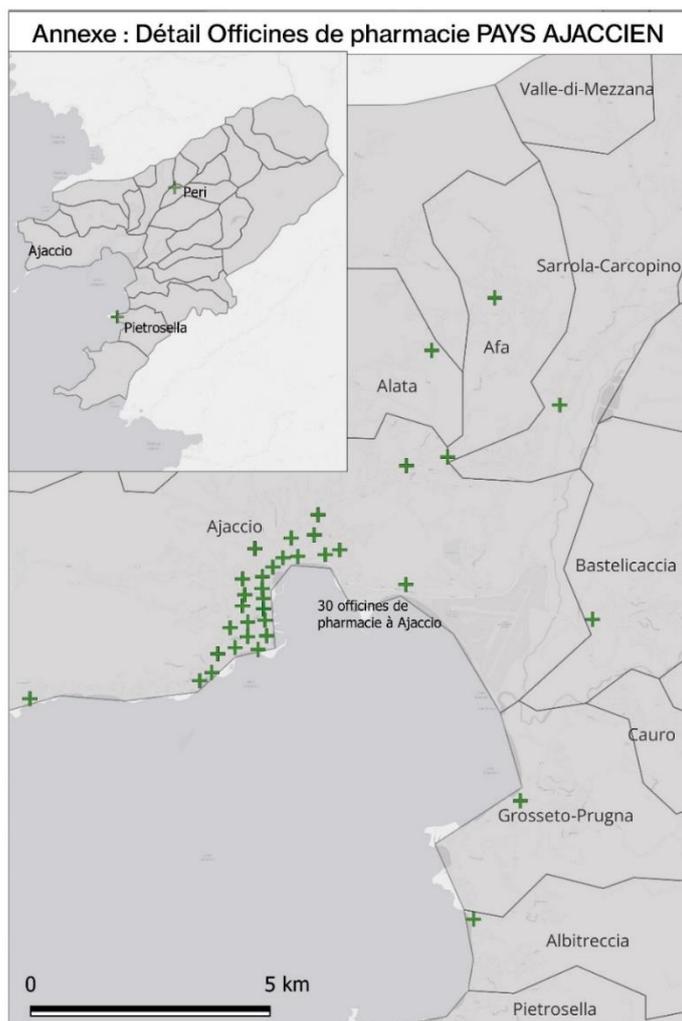
- Une sous-mortalité toutes causes (-4%),
- Une surmortalité prématurée (+13%)

Représentations cartographiques de l'offre en santé du Pays Ajaccien

Offre en prévention



Offre sanitaire – Officines de pharmacie

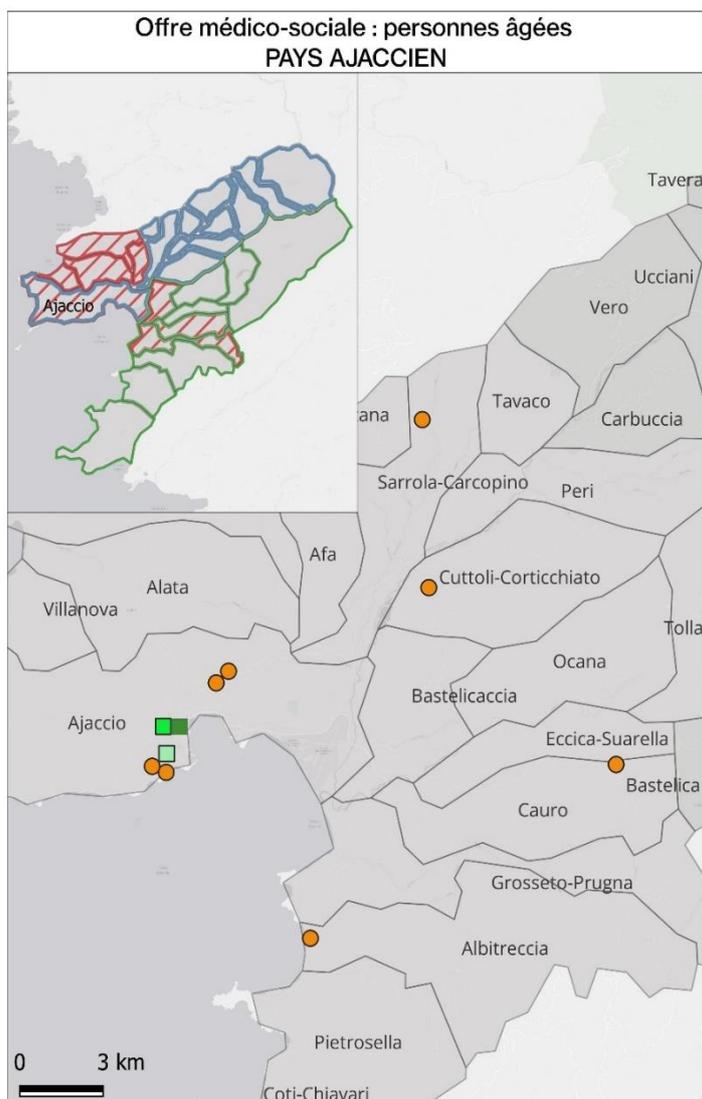


Offre existante :

Officines de pharmacie : (x 38)

- | | |
|---------------------------------------|---|
| + LA PHARMACIE NOUVELLE | + PHARMACIE PIETRI |
| + PHARMACIE BARBAZZA | + PHARMACIE POLI |
| + PHARMACIE CARREGA | + PHARMACIE RENOUX - BARGETON |
| + PHARMACIE DES PALMIERS | + PH COLONNA D'ISTRIA DE C - DE PERETTI |
| + PHARMACIE DES PLAGES | + SELARL PHARMACIE DES SALINES |
| + PHARMACIE DU COURS | + SELARL PHARMACIE DU SOLEIL |
| + PHARMACIE IMPERIALE | + SELAS PHARMACIE DU FINOSELLO |
| + PHARMACIE MARCAGGI | + SELAS PHARMACIE DU VAZZIO |
| + PHARMACIE PAOLETTI-PANTALACCI | + SELARL PHARMACIE GAZANO |
| + PHARMACIE PARAVISINI-PINELLI | + PHARMACIE DU RUPPIONE |
| + PHARMACIE PRINCIPALE | + SARL PHARMACIE D'AGOSTA PLAG |
| + SELARL PHARMACIE ALBERT 1ER | + SARL PHARMACIE NERI |
| + SELARL PHARMACIE CASABIANCA ET FILS | + PHARMACIE CASABIANCA |
| + SELARL PHARMACIE DE PREMONT | + PHARMACIE D'AF |
| + SELARL PHARMACIE OTTAVI | + SELARL PHARMACIE BELLILCHI - BRANCA |
| + SELARL PHARMACIE SAINT-JEAN | + SELARL PHARMACIE DE L'AQUEDUC |
| + SELASU PHARMACIE LANFRANCHI | + SELAS PHARMACIE DU STADE |
| + PHARMACIE DES ALIZES | + SELAS PHARMACIE OTTAVY SYLVAIN |
| + PHARMACIE LEHMANN | + PHARMACIE DE LA POSTE |

Offre Médico-sociale – Personnes âgées



Offre existante :

SSIAD ET ESA zone de couverture du territoire

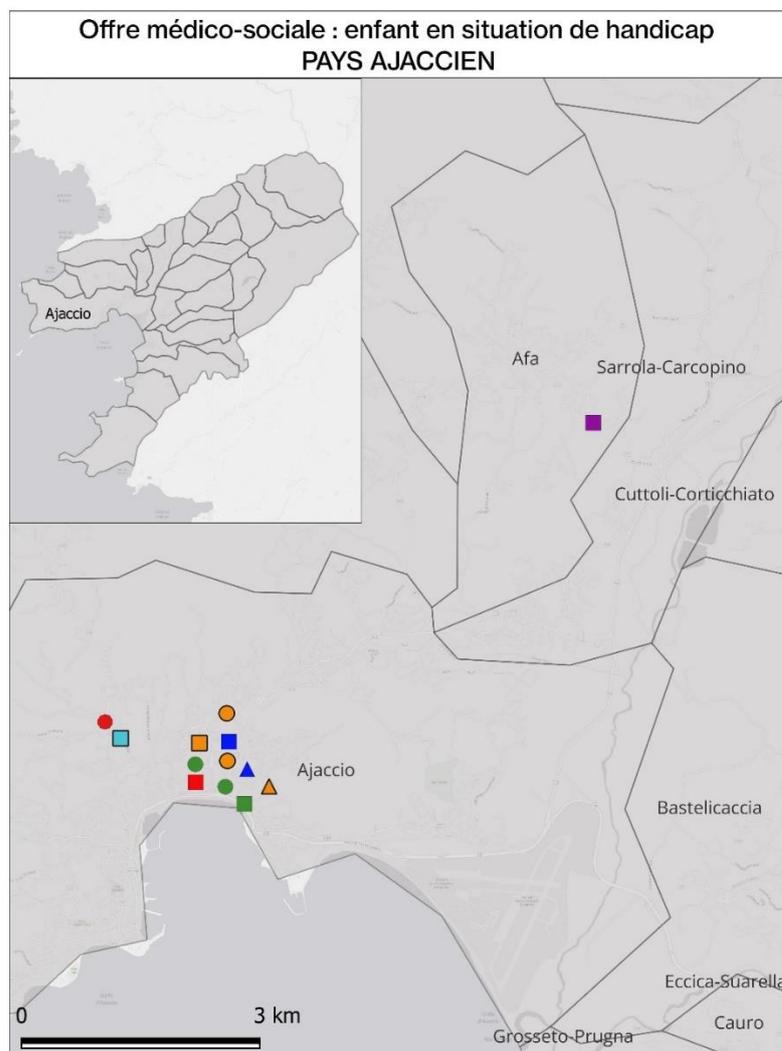
-  SSIAD PA (ACPA) : 76 places en file active avec territoire d'intervention incluant une partie du pays ajaccien
-  SSIAD PA (Union des Mutuelles) : 77 places en file active avec territoire d'intervention incluant une partie du pays ajaccien + SSIAD renforcé
-  SSIAD PA (ADMR 2A) : 154 places en file active avec territoires d'intervention départementale incluant une partie du pays ajaccien + SSIAD renforcé
-  Equipe Spécialisé Alzheimer (ADMR 2A) : 10 places en file active sur territoire d'intervention hors Extrême Sud
-  EHPAD DE SAINTE CECILE : 118 HP dont 12 places de PASA - 6 HT
-  EHPAD DU CH AJACCIO : 70 HP
-  EHPAD LE CISTE : 76 HP
-  EHPAD L'OLIVIER BLEU : 98 HP
-  EHPAD VALLE LONGA CAURO : 70 HP dont 12 PASA - 5 HT
-  EHPAD NOEL SARROLA : 92 HP et 12 HT
-  MAISON DE RETRAITE SAINTE MARIE : 24 HP
-  EHPAD AGOSTA : 71 HP
-  ACCUEIL DE JOUR - A SERENITA : 15 places en file active
-  Plateforme de répit et d'accompagnement - file active à compétence départementale
-  ACCUEIL DE JOUR PERSONNES AGEES - ADMR : 12 places en file active

Offre en plus dans les 5 ans :

- Renforcement hébergement permanent (HP)
- HT - unité de vie protégée - Pôle activités et de soins adaptés
- Renforcement HP - HT - unité de vie protégée
- HT - unité de vie protégée - pôle activité et de soins adaptés
- Unité de vie protégée
- Rééquilibrage HPT/HT - unité de vie protégée - Pôle d'activités et de soins adaptés
- Renforcement capacitaire HP - HT + Pôles d'activité et de soins adaptés + unité de vie protégée

- Unité Hébergement Renforcé + équipe mobile UHR - 12 places - AAC à engager
- Pôle territorial d'aide aux aidants (7 places accueil de jour PA/PH + 2 plateformes de répit avec équipe mobile) Ouest Corse/Pays Ajaccien - AAP engagé en mai 2023
- Unité de vie pour personnes en situation de handicap vieillissantes - 10 places - AAC à engager
- Equipe spécialisée médico-sociale géronto-psychiatrique - 10 places en file active - AAC à engager
- ESA-MND ADMR 2A - prise en charge des malades jeunes - 8 places

Offre Médico-sociale – Personnes Handicapées enfants



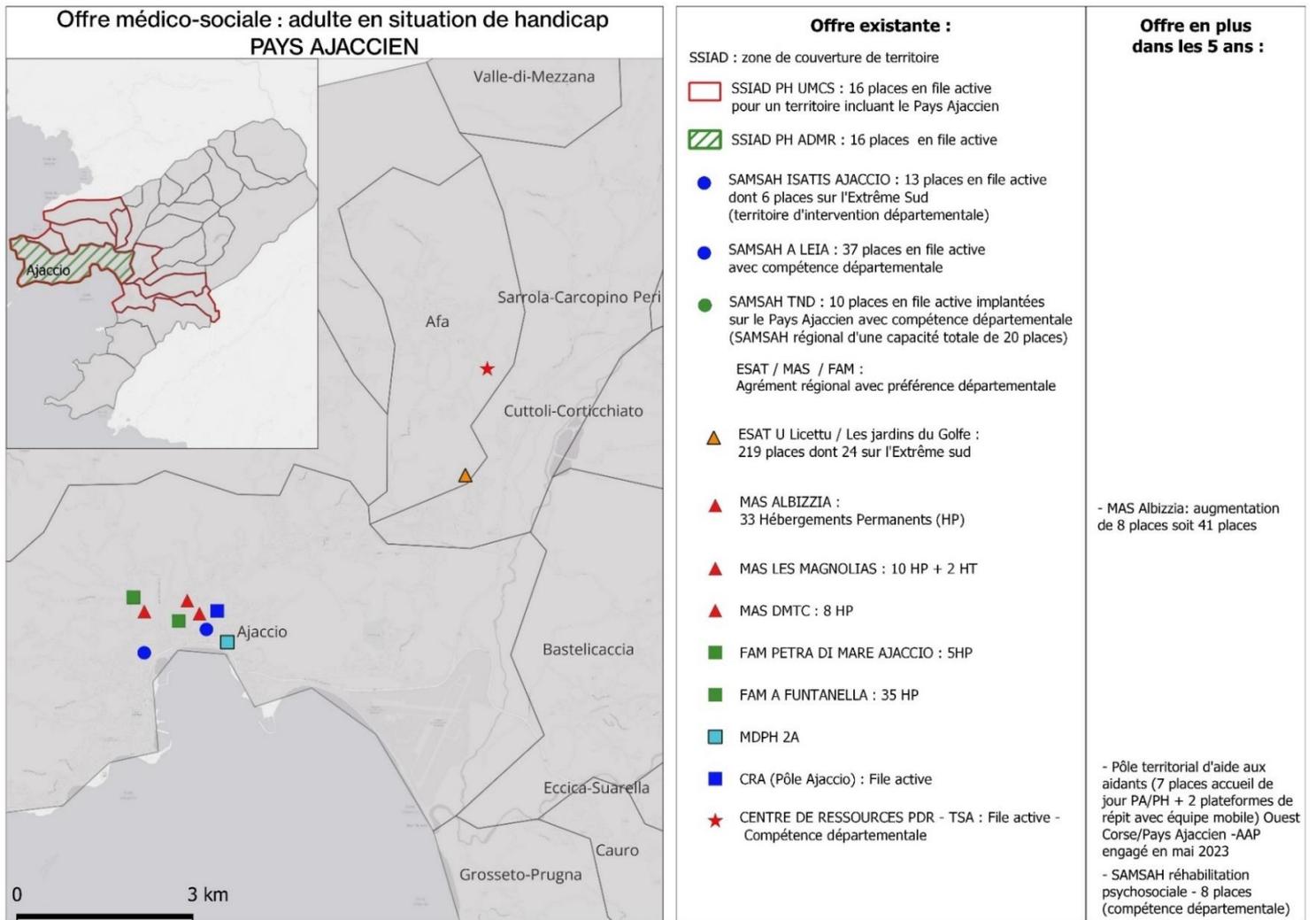
Offre existante :

- SESSAD "A SCALINA" - APF :
Compétence départementale - 12 places (file active)
- SESSAD DYS :
Compétence départementale - 26 places (file active)
- DIME LES SALINES :
159 places (56 IME dont 10 internat et 93 places de SESSAD dont 71 toutes déficiences et 22 TSA) -
Compétence régionale avec préférence départementale
- IME LES MOULINS BLANCS : 40 places -
Compétence régionale avec préférence départementale
- ▲ CAMPS-EDAP 2A : Compétence départementale - File active
- CMPP 2A : Compétence départementale - File active
- ▲ DITEP A SPERENZA : 52 places - compétence régionale avec préférence départementale (dont 6 places d'internat)
- CRA (Pôle Ajaccio) : File active
- UEMA (DIME Les Salines) : 7 places (Ecole Saint Jean)
- UEEA (DIME Les Salines) : 8 places (Ecole élémentaire Jardins de l'Empereur)
- EMAS (DITEP A SPERENZA) : compétence départementale - File active
- INSTITUT EDUCATION MOTRICE A CASARELLA : - IEM : réduction capacitaire de 35 places à compétence régionale
8 places (transformation en places de MAS) => 27 places avec préférence départementale
- Plateforme de répit TSA : File active - Compétence départementale

Offre en plus dans les 5 ans :

- Equipe médico-sociale de soutien aux professionnels de l'ASE - File active - compétence départementale - DITEP A SPERENZA
- Unité enseignement maternelle autisme (UEMA) - 7 places : AAC en cours - Année scolaire 2023-2024
- Unité enseignement polyhandicap (UEEP) - 5 places : AAC à engager

Offre Médico-sociale – Personnes Handicapées adultes



Présentation des orientations du Contrat Local de Santé du Pays Ajaccien

Le Contrat Local de Santé du pays ajaccien constitue une démarche structurante essentielle puisque ce document s'articule avec le futur contrat de ville dont il sera une composante mais aussi avec le projet social du CIAS.

Deux réunions se sont tenues le 13 janvier 2023 et le 23 mars 2023 en présence de représentants de la CAPA, de l'ARS avec le concours de l'IREPS pour présenter la démarche et la méthodologie du Contrat Local de Santé (CLS) et échanger sur les enjeux de santé propres au Pays Ajaccien.

Ces réunions ont abouti à un accord de principe pour lancer les travaux d'un CLS pour le Pays Ajaccien et ont fixé des étapes de travail nécessaires en vue de la présentation de la démarche en Conseil Communautaire.

Les principes de gouvernance ont été proposés :

- Un **Comité de Pilotage stratégique** incluant la CAPA dont les maires des 10 communes, l'ARS, ainsi que la Collectivité de Corse, le Commissaire à la pauvreté, les représentants de la DREETS et de la DEETSPP2A, la CPAM 2A, la MSA, la CAF, les représentants des usagers désignés par les conseils territoriaux de santé (CTS).
- L'animation territoriale et l'organisation d'un **Comité élargi des acteurs locaux**, mises en œuvre par l'IREPS de Corse.

Un groupe de travail (GT) associant des représentants de la CAPA, du CIAS, des représentants d'usagers, de l'ARS et de l'IREPS a été constitué pour mener des consultations auprès d'acteurs clés du territoire et proposer un diagnostic territorial partagé.

Des échanges au sein de ce GT ont eu lieu pour que le futur CLS s'inscrive en cohérence avec d'autres initiatives en cours sur le territoire pour une bonne coordination et lisibilité des actions (par exemple, contrat de Ville, Appel à Projet Territoire Zéro non-recours, projet social du CIAS, etc..).

Ce GT a par ailleurs mené différents travaux de recensement des besoins du territoire :

- **Panorama des acteurs et des grands projets en cours**
- **Synthèse des diagnostics qualitatifs et quantitatifs existants :** diagnostics qualitatifs et quantitatifs conduits par l'Observatoire sur la Santé de Corse (ORS), l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS), portrait de territoire CAPA du CIAS, projet social intercommunal 2018-2020.
- **Elaboration de projets de fiches pour chaque commune de la CAPA avec des indicateurs quantitatifs clés :** l'IREPS a produit des fiches synthétiques avec les principaux éléments chiffrés en matière de santé et d'action sociale pour chaque commune.
- **Consultations des élus sur les besoins du territoire :** un questionnaire élaboré pour mener des entretiens avec les 10 élus ou leur représentant des communes de la CAPA sur les besoins du territoire a donné lieu à une synthèse. Les « **fiches communes** » réalisées précédemment ont été augmentées des principaux éléments qualitatifs par commune.

Lors du Conseil Communautaire du 22 juin 2023, le Président de la CAPA a présenté aux élus pour délibération la démarche d'élaboration du contrat local de santé.

Un Comité Technique s'est tenu le 14 septembre 2023 regroupant des représentants de la CAPA, du CIAS, de la MSA, des représentants des usagers, de la Collectivité de Corse, de l'ARS et de l'IREPS.

Les éléments des différents diagnostics et états des lieux des besoins du territoire ont été revus et discutés collégalement.

A la suite de ces travaux de concertation, une proposition de travailler sur deux axes prioritaires et d'installer un Groupe préfigurateur d'un Conseil local en santé mentale (CLSM) a été présentée :

Axe 1 : Prévention et promotion de la santé

- **Définir des actions pour réduire les vulnérabilités à travers une approche populationnelle** (jeunes, personnes en situation de handicap, personnes âgées, famille monoparentales, population en situation de précarité et de pauvreté) et une *approche thématique* (isolement social, accès aux droits et à la santé, maladies chroniques, surpoids et obésité, situations complexes,

addictions, isolement social, santé de la femme de la mère et de l'enfant) ;

- **Définir des actions pour accroître les déterminants favorables à la santé en agissant sur les comportements** (alimentation/nutrition ; sport santé bien-être, gestion du stress et des émotions) d'une part et sur le cadre de vie et l'environnement (accessibilité à tous, mobilité douce, qualité de vie urbaine/rurale) d'autre part.

Axe 2 : Société inclusive, laboratoire d'innovation sociale sur l'accessibilité

- **Identifier un lieu accessible à tous disposant d'équipement de travail et promouvant la convivialité**, adapté à tous et à toutes ; des cheminements pour faciliter la circulation ; une signalétique « multi sensorielle » développée pour faciliter le repérage dans l'espace ; des aménagements d'ambiance prenant en compte les sensorialités de chacun.
- **Cultiver et fertiliser des solutions pour aménager, créer des services, des espaces et des produits** favorisant les conditions d'un territoire accueillant les différences.
- **Développer de manière expérimentale des écosystèmes, des rues, un quartier ?** conçus pour tous que l'on soit un enfant, une personne âgée, neuro-atypique, en situation de handicap, ou maîtrisant mal le français, en un mot, un territoire qui n'oublie personne.
- **Soutenir une/des entreprises** qui a/ont à cœur de mettre en place des projets inclusifs dans le domaine de la santé pour :
 - Œuvrer dans le champ de l'insertion de l'animation territoriale et faire connaître son innovation sociale dans le champ de l'inclusion.
 - Faciliter l'accès à l'information, aux droits sociaux, à la santé, à l'éducation, à l'emploi, au logement, aux soins, aux loisirs... des personnes en situation de handicap et/ou en perte d'autonomie, quel que soit leur âge.
 - Favoriser leur expression et leur participation à la vie du quartier, de la commune, du territoire.
 - Aider à faire évoluer les représentations de la population vis-à-vis du handicap et/ou de la perte d'autonomie.

A ces axes d'ajoute un Groupe de préfiguration du CLSM du Pays Ajaccien

Un **groupe de travail de préfiguration du Conseil Local de Santé Mentale** intégré au CLS est constitué au premier semestre 2024 et intégré comme un axe du CLS.

En effet, l'ARS souhaite promouvoir une vision globale et adaptée de la santé mentale envisagée dans son acception large et non comme la seule prise en charge des maladies psychiatriques. Aussi, la politique de santé mentale en Corse s'inscrit dans un continuum qui englobe la bonne santé mentale, la souffrance psychique aiguë ou durable, la maladie psychique, la maladie chronique, le handicap psychique.

Elle concerne toute la population à des degrés divers et implique de nombreuses interfaces entre la promotion de la santé et la prévention, l'offre de soins, l'accompagnement :

- Cette approche doit aider à mobiliser de manière coordonnée et articulée l'ensemble des ressources locales, en particulier celles opérant dans les domaines sanitaire, médico-social et social, pour une meilleure prise en compte de la santé mentale sur le territoire.
- Dans ce cadre, l'ARS Corse souhaite mettre en place une politique volontariste de promotion des Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM), qui s'articule avec les Contrats Locaux de Santé (CLS) et la Politique de la ville tout particulièrement sur son volet « Addiction »

Les CLSM sont parties prenantes du Projet Territorial de Santé Mentale, aussi bien pour l'élaboration du diagnostic territorial partagé que pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de ce projet.

Un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) a pour objectif de définir et mettre en œuvre des politiques locales et des actions permettant l'amélioration de la santé mentale des populations concernées. Le CLSM permet une approche locale et participative concernant la prévention et le parcours de soins, il associe les acteurs sanitaires et sociaux et toute personne intéressée du territoire et définit des objectifs stratégiques et opérationnels.

Actions prioritaires du Groupe préfigurateur du CLSM du Pays Ajaccien (1^{er} trimestre 2024) :

- Installation d'un CLSM
- Actions sur la psychiatrie infanto-juvénile (PIJ) publique pour la prévention et la gestion des situations de crise.
- Actions sur la psychiatrie adulte : développer « l'aller vers » et l'accueil des situations d'urgence.
- Actions sur la géronto-psychiatrie par une offre adaptée en lien avec la gériatrie et le médico-social
- Agir pour la dé-stigmatisation par la mise en place d'un programme d'informations, de sensibilisation et de communication de l'offre existante.
- Elaboration et mise en œuvre d'une organisation du traitement des situations complexes

Le Comité de Pilotage du 18 octobre 2023 a revu les propositions du Comité Technique concernant le portrait de territoire et les axes de travail du CLS CAPA, ainsi que la proposition d'une méthode participative pour l'engagement des acteurs du territoire.

Le COPIL a validé les orientations des axes 1 et 2 ainsi que la méthodologie participative (une demi-journée d'ateliers participatifs).

Le COPIL s'est engagé sur une signature du CLS du Pays Ajaccien au début de l'année 2024 et a également demandé à ce que soit réalisée, en parallèle du travail sur les axes, une cartographie des ressources (pour les élus, les professionnels et les habitants).

Des ateliers participatifs ont été organisés le 28 novembre pour identifier des pistes d'actions. A travers la méthodologie participative des ateliers World Café, les acteurs du territoire ont pu prendre part à la déclinaison opérationnelle des thématiques retenues par le COPIL au titre de l'axe 1, à savoir :

- 1. Nutrition et activité physique**
- 2. Addictions et réduction des risques**
- 3. Précarité, isolement social et vieillissement de la population**
- 4. Maladies chroniques**

Au total, 28 structures ou institutions différentes ont participé à ces ateliers et ont apporté leurs contributions aux **constats** (existant, freins, leviers) et aux **pistes d'actions** sur les thématiques retenues pour le Pays Ajaccien.

A l'issue de ces ateliers participatifs, une vingtaine de pistes d'actions ont été identifiées.

Concernant l'axe 2, le CIAS s'est déjà favorablement positionné dans le cadre de l'appel à projets « promouvoir la société inclusive » lancé par l'ARS de Corse. Le Conseil d'administration du CIAS se réunit le 13 décembre pour engager la suite des travaux liés à la réponse à l'appel à projet (définition du Cahier des charges de l'appel à manifestation d'intérêt inhérent à la nature de la réponse, modalité d'appropriation et de pilotage de cet axe 2 en lien avec l'ARS de Corse).

L'axe 3 « Conseil local en santé mentale » particulièrement dans son volet « addiction » sera lancé au premier semestre 2024.

Annexes :

les fiches actions de l'axe Prévention et Promotion de la santé

Thématique 1 – Nutrition et Activité physique	30
Fiche Action 1 : Programmes d'ateliers d'Activité Physique Adaptée.....	30
Fiche Action 2 : Promotion de l'activité physique et de la nutrition dans le cadre périscolaire.....	32
Fiche Action 3 : Activités Sport Santé et Stages multisports	37
Fiche Action 4 : Concours des jeunes	41
Fiche Action 5 : Agir en faveur du développement des compétences psychosociales.....	43
Fiche Action 6 : Stages nutrition & Lectures étiquettes	46
Fiche Action 7 : les Pas Potins	48
Fiche Action 8 : Aide Alimentaire – Paniers solidaires	50
Fiche Action 9 : Muvi'Diet.....	53
Fiche Action 10 : Manger-Bouger en Méditerranée.....	57
Fiche Action 11 : One Health, Axe santé du Projet Alimentaire Territorial	60
Thématique 2 - Maladies chroniques.....	64
Fiche Action 12 : Journée d'échanges autour de l'ETP.....	64
Fiche Action 13 : Ateliers Paroles & Bien Être	67
Thématique 3 - Addictions et réduction des risques.....	70
Fiche Action 14 : Faire de la CAPA un territoire exemplaire en matière de lutte contre le tabac.....	70
Fiche Action 15 : Prévention addictions.....	73
Thématique 5 - Animation et coordination.....	78
Fiche Action 16 : Animation territoriale du CLS.....	78
Fiche Action 17 : MDA Pays Ajaccien	

AXE 1 PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE

Thématique 1 – Nutrition et Activité physique

Actions à dominante Sport Santé

Fiche Action 1 : Programmes d'ateliers d'Activité Physique Adaptée	
<input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention & promotion de la santé	
Cochez l'objectif Général auquel se réfère l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Développer un programme d'actions autour de la nutrition et de l'activité <input type="checkbox"/> Agir sur les addictions, et la réduction des risques <input type="checkbox"/> Repérer et réduire l'isolement social chez les personnes âgées <input type="checkbox"/> Mettre en place un programme d'actions autour des principales maladies chroniques du territoire (Obésité, diabète, cancer)
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place à destination des seniors des programmes d'ateliers d'APA en lien avec l'équilibre nutritionnel • Mettre en place un programme d'activité physique à destination des personnes en post-cancer • Mettre en place des bilans sport-santé auprès des personnes étant éloignées de l'activité physique avec ou sans pathologies
Rappel des constats / contexte	<p>La sédentarité est un facteur de risque majeur de maladies chroniques telles que le diabète, le cancer, les maladies cardiovasculaires etc. Avec l'âge de nombreuses personnes ne pratiquent plus une activité physique régulière suffisante.</p> <p>De plus il existe un manque, si ce n'est une absence de programmes d'activité physique adaptée, pour des personnes ayant une ou plusieurs pathologies, qui sont encadrés par des professionnels qualifiés (APA).</p>
Description	<p>Création de programmes d'APA à destination de différents publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Mettre en place des ateliers à destination des seniors avec pathologie en groupe limité (8-10 personnes)</u>. Le but de ces petits groupes est d'individualiser la prise en charge lors de chaque séance. Un premier programme devrait commencer début 2024 au CIAS à destination de ses adhérents. Puis, un second programme serait souhaité, quelques mois à la suite de ce dernier sur un

	<p>autre lieu, pour développer les offres APA. Lors de ses programmes, des bilans de forme seront réalisés au début et à différents moments de la prise en charge. Pour le volet nutrition, des interventions de la mutualité française sont envisagées.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Mettre en place un programme d'activité physique à destination des personnes en post-cancer</u> en partenariat avec l'association Récré2a. Ce programme de 12 semaines serait composé de 3 séances par semaine (2 séances en intérieur et 1 séance de marche extérieure). Lors de ce programme, des bilans de forme seront réalisés au début et à la fin du programme afin d'évaluer les évolutions de la prise en charge. • <u>Mettre en place des bilans Sport-Santé auprès des personnes étant éloignées de l'activité physique avec ou sans pathologies</u>, à des fins de santé. Les personnes sont orientées par des professionnels de santé ou autre. Ensuite, l'objectif est de soutenir et d'informer l'individu sur les comportements actifs et sur les offres d'activités physiques adaptées à ses envies et à ses besoins. La finalité est de permettre aux personnes suivies de tendre vers une autonomie de la pratique physique. <p>Un travail partenarial est prévu pour communiquer sur l'offre existante en matière d'APA et de nutrition sur le territoire. Les programmes seront encadrés par un intervenant de Récré2a ayant suivi la formation « activité physique et post-cancer » proposé par l'EPGV. Pour les tests physiques, ils seront encadrés par un enseignant APA (diplômé d'une licence APAS). Les programmes seront encadrés par un enseignant APA (diplômé d'une licence APAS).</p>
Population cible	Personnes âgées, personnes avec une pathologie Personnes éloignées de l'activité physique avec ou sans pathologie Personnes vulnérables Personnes en post-cancer
Territoire	CA Pays Ajaccien
Communes	<input type="checkbox"/> Afa <input type="checkbox"/> Alata <input type="checkbox"/> Appietto <input type="checkbox"/> Villanova <input checked="" type="checkbox"/> Ajaccio <input type="checkbox"/> Cuttoli-Corticchiato <input type="checkbox"/> Sarrola-Carcopino <input type="checkbox"/> Valle-di-Mezzana <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Peri <input type="checkbox"/> Tavaco
Porteur de l'action	La maison sport santé habilitée en 2A
Partenaires à	Selon les publics visés :

mobiliser	Mutualité Française, CIAS, partenaires du territoire Récré2a, La ligue contre le cancer et la Marie Do Professionnels de santé et acteurs de l'activité physique et du sport santé
Action existante ou nouvelle	Nouvelle
Moyens mobilisables ou à mobiliser	Professionnel diplômé d'une licence APAS, matériels pour la réalisation des tests, locaux pour réalisation des tests et échanges Enseignant APA, lieu de pratique, matériel pour pratiquer
Calendrier	A partir d'avril 2024 pour le programme
Résultats attendus auprès de la population	<i>Amélioration des capacités physiques et de la qualité de vie des participants des programmes</i>
Indicateurs de résultats auprès de la population	<i>Augmentation de l'index de santé (index santé de référence : bilan)</i>

Fiche Action 2 : Promotion de l'activité physique et de la nutrition dans le cadre périscolaire	
☒Axe 1 : Prévention & promotion de la santé	
Cochez l'objectif Général auquel se réfère l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Développer un programme d'actions autour de la nutrition et de l'activité <input type="checkbox"/> Agir sur les addictions, et la réduction des risques <input type="checkbox"/> Repérer et réduire l'isolement social chez les personnes âgées <input type="checkbox"/> Mettre en place un programme d'actions autour des principales maladies chroniques du territoire (obésité, diabète, cancer)
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> • Développer, valoriser et renforcer les actions et ateliers autour de l'activité physique durant les temps d'accueils périscolaires maternels et élémentaires envers le public enfants dans un objectif de prévention. • Proposer des ateliers autour de la nutrition animés par le diététicien et les coordinatrices périscolaires de la ville d'Ajaccio en direction des enfants .
Rappel des constats /	Les temps périscolaires constituent un enjeu éducatif important, complémentaire de celui de l'école où sont transmises des valeurs

contexte	<p>éducatives, citoyennes et d'intégration sociale.</p> <p>Le manque d'activité physique et les comportements alimentaires sont des facteurs de développement de nombreuses pathologies. L'absence d'activités physiques conduit les enfants à devenir de plus en plus sédentaires. L'enfance est une période clé où la découverte des aliments, leurs saveurs et l'équilibre alimentaire est essentiel pour assurer leur bon développement.</p>
Description	<p>Concernant la promotion de l'activité physique, il s'agira de valoriser et contribuer à poursuivre le programme d'actions existant qui permet à tous les enfants de découvrir et participer aux différentes activités sportive et physique proposées (boxe, yoga, handball, athlétisme, danse...) et de réduire les inégalités sociales et territoriales.</p> <p>Cette action consiste à appuyer le développement d'activités physiques et sportives au sein des structures périscolaires maternelles et élémentaires, afin de sensibiliser les enfants et leurs familles à la pratique sportive, la promotion d'activités sur ces temps ne nécessitant aucun moyen financier car totalement gratuite pour les familles.</p> <p>Les activités physiques et sportives seront planifiées afin que le plus grand nombre d'enfants puisse en profiter durant le temps de pause méridienne et de l'accueil du soir.</p> <p>Ces activités permettront aux enfants de découvrir différentes disciplines sportives et également de lutter contre les inégalités sociales et territoriales.</p> <p>Les enfants désireux de poursuivre ces activités physiques pourront être accompagnés par le biais du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) ou du DRE (Dispositif de Réussite Educative) afin d'obtenir une aide à la pratique sportive financée par la Caisse des écoles.</p> <p>Concernant la promotion de la nutrition et de comportements alimentaires sains, il s'agira de valoriser et contribuer à poursuivre ce qui existe en proposant autour de la nutrition des ateliers animés par le diététicien et les coordinatrices périscolaires de la ville d'Ajaccio en direction des enfants.</p> <p>Il s'agit de présenter de manière ludique un aliment sous toutes ses formes pour faire prendre conscience à l'enfant de l'intérêt</p>

	<p>nutritionnel de celui-ci dans une alimentation quotidienne. Mensuellement les menus de la restauration scolaire s'appuient sur différentes thématiques alimentaires. Ces ateliers pourront être enrichis par l'intervention de producteurs ou d'éleveurs locaux afin que les enfants améliorent la connaissance de leur environnement au travers de la saisonnalité, de la mise en culture, ou de la maturité. Ces aliments seront ensuite introduits dans le repas de l'enfant pour une appropriation visuelle et gustative.</p> <p>Pour les plus petits (3-6 ans), l'objectif sera de présenter le repas dans des assiettes compartimentées pour leur permettre de reconnaître plus aisément l'aliment, et de prendre le temps de le découvrir pendant le repas (de l'entrée au dessert). Cette présentation de l'ensemble du repas dans ce type d'assiette permet une meilleure adaptation du rythme de l'enfant et une sensibilisation des enfants et des adultes encadrants au gaspillage alimentaire.</p>
Population cible	Jeunes enfants (3/12 ans) 2500 enfants inscrits sur les temps de la pause méridienne et 1070 enfants inscrits sur l'accueil du soir (16 sites périscolaires maternels et 15 sites périscolaires élémentaires)
Territoire	CA Pays Ajaccien
Communes	<input type="checkbox"/> Afa <input type="checkbox"/> Alata <input type="checkbox"/> Appietto <input type="checkbox"/> Villanova <input checked="" type="checkbox"/> Ajaccio <input type="checkbox"/> Cuttoli-Corticchiato <input type="checkbox"/> Sarrola-Carcopino <input type="checkbox"/> Valle-di-Mezzana <input type="checkbox"/> Peri <input type="checkbox"/> Tavaco
Porteur de l'action	Commune d'Ajaccio Vanina Alfonsi-Chiocca Direction Education et Vie scolaire 04 95 23 67 30 <u>v.alfonsi@ville-ajaccio.fr</u>
Partenaires à mobiliser	Commune Sites périscolaires maternels et élémentaires / Direction de l'Identité Rurale, Agricole et de l'Alimentation Durable (capa) Associations sportives et à caractère social Coordinateurs opérationnels des sites périscolaires
Action existante ou nouvelle	Actions existantes autour de l'activité physique par le biais de prestataires sur les sites périscolaires élémentaires à poursuivre selon les dotations obtenues. Pour les sites périscolaires maternels, il s'agirait d'une nouvelle action.

	<p>Actions existantes autour d'ateliers, reprenant les thématiques mensuelles des menus, animés par le diététicien et les coordinatrices périscolaires de la ville d'Ajaccio en direction des enfants.</p> <p>Interventions de partenaires extérieurs du monde agricole pour de nouvelles actions.</p>
Moyens mobilisables ou à mobiliser	<p>Appui humain : Coordination, prestataires, associations, agents des écoles (ATSEM, personnels de restauration et d'animation), suivi, évaluation.</p> <p>Appui logistique : Mise à disposition de locaux, de matériel, de produits alimentaires.</p> <p>Appui financier : Cité Educative pour les activités sportives, commune, ARS, DRAJES.</p>
Calendrier	Année 2024
Résultats attendus auprès de la population	<p>Changement des habitudes au niveau de l'activité physique</p> <p>Permettre à tous de pouvoir pratiquer une activité physique facilement en collectivité et orienter les usagers vers les dispositifs existants au niveau des prises en charge financière des licences</p> <p>Permettre aux enfants de pratiquer de l'activité physique afin de lutter contre les problèmes de sédentarité pouvant amener à des pathologies telles que l'obésité</p> <p>Développer la diversité alimentaire</p> <p>Développer le goût et la curiosité alimentaire</p> <p>Sensibiliser les enfants à la qualité nutritionnelle des aliments au quotidien.</p>
Indicateurs de résultats auprès de la population	<p>Les enfants inscrits durant les temps d'accueils périscolaires bénéficient de l'action.</p> <p>Au regard des objectifs, des indicateurs de contexte, de réalisation, d'impact et d'effets à court, moyen et long terme sont établis comprenant :</p> <p>Des critères quantitatifs tels que le nombre d'enfants concernés, le nombre d'intervenants, le taux de participation, de séances et d'heures réalisés, l'âge et le genre (mixité ou non)</p> <p>Des critères qualitatifs : Les contenus des séances correspondaient-ils aux objectifs fixés ? Ont-ils pris plaisir et se sont-ils épanouis lors de ces activités ? Ces ateliers ont-ils permis de développer les actions autour de l'activité physique ?</p>

	<p>Est-ce que la planification a été respectée ? Nombres d'atelier prévus, nombre d'ateliers réalisés. Nombre de participants.</p> <p>Le cycle d'ateliers a-t-il répondu aux attentes des participants ? Le pourcentage de personnes satisfaites</p> <p>Les ateliers ont-ils favorisé l'accès à l'information et l'acquisition de connaissances ? Ces informations seront-elles utiles ? Ce que disent les participants des connaissances acquises lors de l'atelier</p> <p>Les ateliers ont-ils suscité l'envie / l'intention d'adopter certains comportements et habitudes alimentaires ?</p> <p>Un questionnaire pourra être réalisé afin d'analyser les perceptions voire l'évolution des comportements.</p> <p>Rédaction d'un document de bilan par le porteur du projet à la fin de l'année scolaire</p>
--	--

**Fiche Action 3 :
Activités Sport Santé et Stages multisports**

Axe 1 : Prévention & promotion de la santé

**Cochez l'objectif
Général auquel se
réfère l'action**

- Développer un programme d'actions autour de la nutrition et de l'activité
- Agir sur les addictions, et la réduction des risques
- Repérer et réduire l'isolement social chez les personnes âgées
- Mettre en place un programme d'actions autour des principales maladies chroniques du territoire (obésité, diabète, cancer)

**Objectifs
opérationnels**

La pratique de l'activité sportive contribue au développement harmonieux du corps et de l'esprit. L'objectif principal de ces actions est d'améliorer l'état de santé de la population en favorisant l'activité physique et sportive de chacun et en prévenant les risques liés à la sédentarité (obésité, diabète). Cela sera possible à travers le développement psychomoteur, le renforcement de l'habileté motrice, la fortification du système cardio-respiratoire mais également la canalisation des tensions agressives.

D'un point de vue social, la pratique d'un sport favorise l'échange, la socialisation et développe la convivialité. Les animations sportives seront utilisées comme instrument de cohésion et de mixité sociale dans une dynamique partenariale à inventer tout au long de l'année.

Objectifs physiques

- La dépense d'énergie
- L'équilibre du corps dans l'action physique à travers de nouvelles activités
- La prise de conscience des bienfaits du sport
- Assurer sa sécurité en respectant les consignes et les techniques de sécurité
- Développer la force, l'endurance, la coordination, la souplesse, la respiration

Objectifs sociaux

- Respect des autres, des animateurs, du projet pédagogique mis en place
- Sensibilisation à l'environnement (respect et protection) et à

	<p>l'alimentation (équilibre alimentaire, hygiène de vie...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer la confiance en soi, l'esprit d'équipe, de respect et d'amitié, faire respecter les règles, limiter l'exclusion.
<p>Rappel des constats / contexte</p>	<p>Les activités sport-santé sont consacrées aux jeunes de 6 à 16 ans vivant dans les quartiers de la Ville d'Ajaccio et pour lesquels pratiquer des activités sportives est souvent compliqué. En effet, pour différentes raisons, ces jeunes ne se trouvent pas dans des conditions favorables à leur construction et à leur épanouissement : manque de confiance en soi, besoin d'être valorisés et soutenus, absence d'ouverture vers l'extérieur du domicile, peu d'intérêt et de motivation à l'école, difficultés des parents à imposer un cadre et à apporter une aide. Les jeunes sont suivis et positionnés par les structures de la ville et les associations de quartiers. Un travail est effectué en amont afin de choisir les jeunes en fonction des objectifs et de la finalité des activités sport-santé, le but étant de favoriser la réussite des enfants et adolescents.</p> <p>Les stages multisports sont proposés aux enfants âgés de 6 à 14 ans. Elles répondent à un besoin réel de développement corporel et moral. Ces actions sont des moteurs importants pour permettre à l'enfant de s'épanouir, de se développer et ainsi palier aux risques de la sédentarité. Accueillis dans les diverses structures sportives et encadrés par des éducateurs sportifs de la ville, les enfants pourront évoluer pleinement en toute sécurité.</p>
<p>Description</p>	<p>Activités Sport Santé : Mise en place d'activités portant sur le thème "sport santé" en partenariat avec les écoles, structures de la ville, clubs, associations.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des cycles de 6 séances d'initiation sportive pour les écoles et mini stages durant les vacances scolaires pour les structures de quartiers (centres sociaux, Alsh, maisons de quartiers...). - Des manifestations sport santé : mini-raïd, challenge inter-centres, fêtes de quartier, avec toutes les structures des quartiers (écoles, centre sociaux, maison de quartier, associations...) <p>Des groupes seront constitués pour les activités. Ils pourront être établis selon les affinités ou le niveau de chacun. Dans le cadre des activités sport santé le public sera sensibilisé à l'importance de</p>

	<p>pratiquer une activité sportive, l'hygiène alimentaire, la nutrition d'un sportif, les addictions... Chaque activité sera différente des autres et aura un thème particulier.</p> <p>Pour cette année, les activités principales qui devraient être pratiquées seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les sports Co (basket, rugby, hand, foot, athlétisme...) - Les sports arts martiaux (judo, boxe, yoga...) - Les Sports de Nature (équitation, course d'orientation, escalade, randonnée...) - Les Sports Nautiques (kayak, paddle, plongée sous-marine...). <p>Stages Multisports : Mise en place d'activités sportives le mercredi matin ou après-midi et stages multisports aux cours des vacances scolaires.</p> <p>Les mercredis : suivi des séances avec progression pédagogique pour deux activités sportives. Quatre cycles de 7/8 séances. Ainsi 8 activités sportives sont réalisées au cours de l'année avec des objectifs précis suivant les âges des enfants (basket, hand, natation, hockey, gymnastique...).</p> <p>Les stages des vacances : des journées sportives diverses sont proposées (3/4 activités au cours de la journée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sports collectifs : Foot, volley, basket, handball... - Sports individuels : tennis de table, expression corporelle, gymnastique, tennis, athlétisme.... - Sports de nature : VTT, randonnée pédestre, équitation, accrobranche - Sports nautiques : voile, paddle, plongée, kayak
Population cible	<p>Animations Sport Santé : ces activités sont proposées aux enfants et aux jeunes de 6 à 16 ans</p> <p>Stages multisports : ces activités sont proposées aux enfants et aux jeunes de 6 à 14 ans.</p>
Territoire	CA Pays Ajaccien
Communes	<input type="checkbox"/> Afa <input type="checkbox"/> Alata <input type="checkbox"/> Appietto <input type="checkbox"/> Villanova <input checked="" type="checkbox"/> Ajaccio <input type="checkbox"/> Cuttoli-Corticchiato <input type="checkbox"/> Sarrola-Carcopino <input type="checkbox"/> Valle-di-Mezzana <input type="checkbox"/> Peri <input type="checkbox"/> Tavaco
Porteur de l'action	<p>Ville d'Ajaccio DGA Développement Social, Culturel, Sportif et Vie des Quartiers</p>
Partenaires à mobiliser	Centre sociaux, maison de quartier, écoles et associations sportives

Action existante ou nouvelle	Action existante
Moyens mobilisables ou à mobiliser	
Calendrier	De septembre à juin/juillet
Résultats attendus auprès de la population	<ul style="list-style-type: none"> - L'implication - Le nombre de séances suivis - Satisfaction des parents et enfants
Indicateurs de résultats auprès de la population	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes qui ont bénéficié de l'action - Fréquentation en termes de suivi et groupes complets.

Actions à dominante Nutrition et Activité Physique adaptée

Cible populationnelle

Les enfants et les jeunes

Fiche Action 4 : Concours des jeunes	
☒Axe 1 : Prévention & promotion de la santé	
Cochez l'objectif Général auquel se réfère l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Développer un programme d'actions autour de la nutrition et de l'activité <input type="checkbox"/> Agir sur les addictions, et la réduction des risques <input type="checkbox"/> Repérer et réduire l'isolement social chez les personnes âgées <input type="checkbox"/> Mettre en place un programme d'actions autour des principales maladies chroniques du territoire (Obésité, diabète, cancer)
Objectifs opérationnels	Mettre en place un concours porté par des jeunes pour les jeunes autour de projets nutrition
Rappel des constats / contexte	Dans le cadre de l'élaboration du contrat local de santé du Pays Ajaccien, il est apparu nécessaire de renforcer l'offre de prévention auprès des adolescents en dehors du cadre scolaire. Il apparaît également difficile de mobiliser ce public sur des actions de prévention classique. Pour cela l'idée est de proposer à des jeunes un concours pour les mobiliser sur des projets nutrition et activité physique avec une présentation et une sélection des projets avec des récompenses étudiées par un jury territorial mixte : composés d'élus, de jeunes usagers de la santé et de partenaires du CLS.
Description de l'action	Ce projet d'action est à construire par le porteur sur les trois ans du CLS : Etape 1 : Construire le concours, définir les objectifs, les modalités de participations, les thématiques, le calendrier Etape 2 Création d'un règlement Etape 3 Création d'un jury territorial
Population cible	Les jeunes de 11 à 25 ans
Territoire	CA Pays Ajaccien
Communes	<input type="checkbox"/> Afa <input type="checkbox"/> Alata <input type="checkbox"/> Appietto <input type="checkbox"/> Villanova <input type="checkbox"/> Ajaccio <input type="checkbox"/> Tavaco <input type="checkbox"/> Cuttoli-Corticchiato <input type="checkbox"/> Sarrola-Carcopino <input type="checkbox"/> Valle-di-Mezzana <input type="checkbox"/> Peri
Porteur(s)	FALEP ou MDA à définir ultérieurement avec la présentation du

identifié	projet
Partenaires à mobiliser	CLS pays ajaccien, CAPA, Education Nationale, Collectivité de Corse, Les clubs sportifs, fédérations
Action existante ou nouvelle	Nouvelle
Moyens mobilisables ou à mobiliser	À déterminer par le porteur
Calendrier	À déterminer avec le porteur
Résultats attendus auprès de la population	<i>Une mobilisation des jeunes</i>
Indicateurs de résultats auprès de la population	<i>Nombres de jeunes mobilisés</i>

Fiche Action 5 :

Agir en faveur du développement des Compétences Psycho-Sociales

☒Axe 1 : Prévention & promotion de la santé

Cochez l'objectif Général auquel se réfère l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Développer un programme d'actions autour de la nutrition et de l'activité physique <input checked="" type="checkbox"/> Agir sur les addictions, et la réduction des risques <input type="checkbox"/> Repérer et réduire l'isolement social chez les personnes âgées <input type="checkbox"/> Mettre en place un programme d'actions autour des principales maladies chroniques du territoire (Obésité, diabète, cancer)
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> • Former les professionnels du territoire intervenant auprès des jeunes • Mettre en place des formations Compétences Psychosociales de niveau 1 et Niveau 2 en 2024
Rappel des constats / contexte	<p>Le 19 août 2022, le gouvernement a publié une instruction interministérielle pour la mise en place d'une stratégie 2022-2037 de développement des compétences psychosociales (CPS) chez les enfants et les jeunes. Cette stratégie nationale multisectorielle doit reposer sur les 5 axes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Confier aux territoires l'animation et la coordination du déploiement des interventions de développement des CPS • Accompagner les professionnels intervenant auprès des enfants, des jeunes et des familles afin qu'ils aient la capacité de développer les CPS des enfants, des jeunes et de leurs parents. • Appuyer les interventions de développement des CPS sur des données probantes • Mettre en place d'ici 2023 un système national de suivi et d'évaluation du développement des CPS dans tous les secteurs • Mettre en place un cadre institutionnel pour que la génération 2037 grandisse dans un environnement de développement continu des CPS <p>Au niveau régional, la Collectivité de Corse (CDC), à travers les actions de sa Direction de la promotion de la santé et de la prévention sanitaire, met en avant depuis une dizaine d'années les compétences psychosociales au quotidien pour le bien-être et la santé de la population, notamment à travers le déploiement du programme PRODAS (programme de développement affectif et</p>

	<p>social) qui permet un travail de long terme avec les plus jeunes et tout au long de la scolarité.</p> <p>A la demande / et au financement de l'ARS et face à la demande en formation CPS au niveau régional, et le cadre institutionnel élargi de la circulaire du 19 août 2022, Promotion Santé Corse intervient en complémentarité et en étroite collaboration avec la CdC pour offrir un programme de formation CPS de niveau 1 et 2 (focus sur la nutrition).</p>
Description	<p>Promotion Santé Corse (ex IREPS) va mettre en place un programme de formations et d'accompagnement autour des compétences psychosociales auprès des professionnels du Pays Ajaccien et assurera la coordination de ce déploiement qui s'articulera avec les actions déjà mises en place par la CDC autour des compétences psychosociales.</p> <p>Formation de niveau 1 :</p> <p>A l'issue de la formation les participants seront en mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'appréhender le concept « compétences psychosociales » • D'intégrer la notion de compétences psychosociales dans leur posture professionnelle. <p>Objectifs pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier le cadre théorique dans lequel s'inscrit la notion de compétences psychosociales • Situer la notion de compétences psychosociales au sein de la promotion de la santé • Identifier les méthodes, les outils et facteurs d'efficacité d'une action visant le développement des compétences psychosociales <p>Il s'agit d'une formation d'une durée de 14h sur 2 jours.</p> <p>Formation de niveau 2 : Formation à l'outil « le petit cabas » qui est un outil labellisé Programme national nutrition santé (PNNS) depuis mai 2023</p> <p>A l'issue de la formation, les participants auront les aptitudes pour mettre en place et animer un programme d'éducation nutritionnelle auprès des enfants de 6 à 11 ans basé sur la mallette pédagogique le petit CABAS.</p> <p>Objectifs pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les facteurs qui influencent les comportements alimentaires et l'activité physique, • Identifier les stratégies éducatives pour renforcer des comportements nutritionnels favorables à la santé,

	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître le contexte du Programme National Nutrition Santé et ses recommandations, • Expérimenter au moins une séance de la mallette pédagogique, • Intégrer une posture d'éducation pour la santé dans ses pratiques d'animation. <p>Un accompagnement post-formation sera également proposé aux partenaires pour la réalisation d'actions de développement des CPS auprès des publics ciblés.</p>
Population cible	<p>Les priorisations pour la mise en place des formations sont effectuées en fonctions des besoins identifiés sur le territoire. Conformément avec son process qualité en vigueur, Promotion Santé Corse recueille les besoins et les demandes du territoire en matière de formation CPS à travers des entretiens et des questionnaires. Les publics cibles de ces formations seront les partenaires intervenant auprès des enfants et des jeunes sur le territoire du Pays Ajaccien et notamment les acteurs qui interviennent auprès d'un même public au sein de différents milieux de vie (milieu éducatif, associations sociales et sportives. L'identification des besoins et des demandes se fait en articulation avec les dispositifs territoriaux dont Promotion Santé Corse assure l'animation territoriale, comme les contrats locaux de santé. Promotion Sante Corse fait également l'objet de sollicitation directe par des professionnels du territoire pour l'organisation de formation CPS.</p>
Territoire	CA Pays Ajaccien
Communes	<input checked="" type="checkbox"/> Afa <input checked="" type="checkbox"/> Alata <input checked="" type="checkbox"/> Appietto <input checked="" type="checkbox"/> Villanova <input checked="" type="checkbox"/> Ajaccio <input checked="" type="checkbox"/> Cuttoli-Corticchiato <input checked="" type="checkbox"/> Sarrola-Carcopino <input checked="" type="checkbox"/> Valle-di-Mezzana <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Peri <input checked="" type="checkbox"/> Tavaco
Porteur de l'action	Promotion Santé Corse (ex IREPS) chargé par l'ARS du déploiement sur la Corse 2023-2024
Partenaires à mobiliser	Collectivité de Corse / Education nationale/ PJJ/ ARS/ DRAJES dans une instance de coordination des plans d'actions adaptés aux populations cibles.
Action existante ou nouvelle	Existantes
Moyens mobilisables ou à	

mobiliser	
Calendrier	2024 -2025 , projet sur la durée du territoire
Résultats attendus auprès de la population	Permettre aux acteurs de déployer des actions CPS auprès de leur public
Indicateurs de résultats auprès de la population	Le nombre de personnes formées sur le Pays ajaccien et par commune Le nombre de sessions de formation sur le pays Ajaccien et par commune

Fiche Action 6 : Stages nutrition & Lecture étiquettes	
☒Axe 1 : Prévention & promotion de la santé	
Cochez l'objectif Général auquel se réfère l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Développer un programme d'actions autour de la nutrition et de l'activité physique <input type="checkbox"/> Agir sur les addictions, et la réduction des risques <input type="checkbox"/> Repérer et réduire l'isolement social chez les personnes âgées <input type="checkbox"/> Mettre en place un programme d'actions autour des principales maladies chroniques du territoire (Obésité, diabète, cancer)
Objectifs opérationnels	Contribuer à l'amélioration des habitudes nutritionnelles favorables à la santé chez les jeunes âgés de 11 à 15 ans. Mettre en place des ateliers de sensibilisation « lecture d'étiquettes ».
Rappel des constats / contexte	<p>49 % des adultes et 17 % des enfants sont en situation d'obésité ou de surpoids en France. Concernant les habitudes alimentaires : la consommation de sel est en hausse, la consommation de boissons sucrées supérieure aux recommandations pour 1/3 des enfants et la consommation d'acides gras saturés toujours aussi importante (enquête ESTEBAN 2014-2015).</p> <p>La littérature en santé publique démontre également que la précocité des interventions dans le champ de la prévention est un facteur d'efficacité. En ce sens, agir auprès des jeunes revêt un caractère pertinent pour amorcer un changement de</p>

	comportement.
Description	<p>Stage Nutrition Stage organisé sur 2 demi-journées consécutives au cours desquelles 7 thématiques sont abordées au travers d'ateliers ludiques et pédagogiques : équilibre alimentaire et aspect qualitatif de l'alimentation, rédaction de déjeuners, lecture d'étiquettes, co-construction d'un menu et d'une liste de course, sortie au supermarché, atelier cuisine, buffet dinatoire. Tous sont basés sur l'apport et la valorisation des savoirs, savoirs être et savoir-faire de chacun au travers d'échanges et pratiques. L'objectif étant de permettre aux participants de monter en compétences.</p> <p>Lecture d'étiquettes En complémentarité, mise en place d'ateliers collectifs de 2 heures. L'atelier comporte une première étape rappelant les bases de l'équilibre alimentaire et les apports nutritionnels conseillés. Les participants analysent ensuite des emballages/étiquettes alimentaires du quotidien. L'objectif étant de favoriser l'acquisition de connaissances, d'aider le consommateur à faire des choix éclairés et conscientisés afin de le rendre acteur de sa santé.</p>
Population cible	Jeunes âgés de 11 à 15 ans (population cible principal) / Parents (Population cible secondaire). + Public adulte : seniors, actifs, jeunes adultes, étudiants...
Territoire	CA Pays Ajaccien
Communes	<input checked="" type="checkbox"/> Afa <input checked="" type="checkbox"/> Alata <input checked="" type="checkbox"/> Appietto <input checked="" type="checkbox"/> Villanova <input checked="" type="checkbox"/> Ajaccio <input checked="" type="checkbox"/> Cuttoli-Corticchiato <input checked="" type="checkbox"/> Sarrola-Carcopino <input checked="" type="checkbox"/> Valle-di-Mezzana <input checked="" type="checkbox"/> Peri <input checked="" type="checkbox"/> Tavaco
Porteur de l'action	Union Régionale de la Mutualité Française de Corse (URMFC)
Partenaires à mobiliser	Tout lieu accueillant du public jeune : centres sociaux, CIAS (partenariat déjà effectif), Maison de Quartiers des Cannes (partenariat déjà effectif), centre social de St Jean (partenariat en cours d'élaboration), etc.

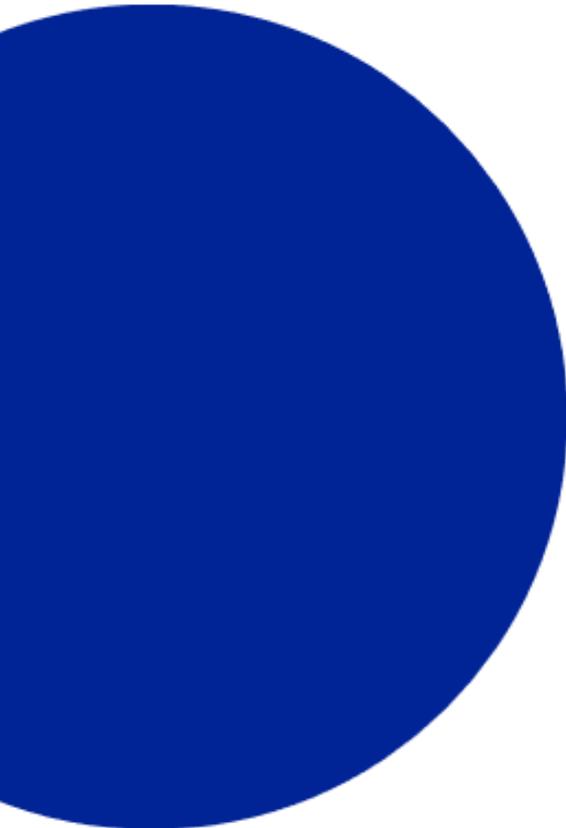
Action existante ou nouvelle	Nouvelle action
Moyens mobilisables ou à mobiliser	Moyens humains : 1 chargé de prévention profil diététicien/ne de l'URMFC, 1 encadrant exerçant dans les structures partenaires. Moyens matériels : locaux structure partenaire
Calendrier	Année civile 2024
Résultats attendus auprès de la population	<i>Apports d'informations, sensibilisation, amorcer un changement de comportement, renforcer et/ou favoriser l'acquisition de savoir-faire et savoir-être, améliorer les habitudes nutritionnelles in fine.</i>
Indicateurs de résultats auprès de la population	<i>Nombre de participants ayant collaboré, intention de changement de comportement, acquisition de connaissances, savoir-faire et savoir être, capacité d'expliquer les choix opérés pour la réalisation du buffet, nombre de parents présents.</i>

Fiche Action 7 : Les Pas Potins

☒Axe 1 : Prévention & promotion de la santé

Cochez l'objectif Général auquel se réfère l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Développer un programme d'actions autour de la nutrition et de l'activité physique <input type="checkbox"/> Agir sur les addictions, et la réduction des risques <input type="checkbox"/> Repérer et réduire l'isolement social chez les personnes âgées <input type="checkbox"/> Mettre en place un programme d'actions autour des principales maladies chroniques du territoire (Obésité, diabète, cancer)
Objectifs opérationnels	Permettre aux personnes qui n'ont pas d'activité physique de reprendre une petite activité par l'intermédiaire de la marche et en cas de mauvais temps faire quelques exercices physiques en intérieur.
Rappel des constats / contexte	Les personnes qui ne marchent plus se dégradent et se renferment très vite.

Description	<p>Une fois par semaine, nous réunissons un groupe de personnes pour une marche de 2 kms maximum pendant 1H dans les environs de notre structure.</p> <p>En cas de mauvais temps ces personnes effectuent des petits exercices physiques. Cette activité est conduite par un animateur diplômé qui remet à chaque participant un petit livret d'autoévaluation qui leur permet de voir l'évolution faite après chaque séance. En dehors de l'activité physique, le lien social est très important.</p>
Population cible	Personnes isolées ne pratiquant pratiquement plus d'activité physique.
Territoire	CA Pays Ajaccien
Communes	<input type="checkbox"/> Afa <input type="checkbox"/> Alata <input type="checkbox"/> Appietto <input type="checkbox"/> Villanova <input type="checkbox"/> Ajaccio <input checked="" type="checkbox"/> Cuttoli-Corticchiato <input checked="" type="checkbox"/> Sarrola-Carcopino <input checked="" type="checkbox"/> Valle-di-Mezzana <input checked="" type="checkbox"/> Peri <input checked="" type="checkbox"/> Tavaco
Porteur de l'action	Association u Liamu Gravunincu
Partenaires à mobiliser	Les Mairies, les médecins libéraux, les infirmières et les kinés
Action existante ou nouvelle	Action existante
Moyens mobilisables ou à mobiliser	La participation financière des communes serait la bienvenue afin de pérenniser l'emploi de l'animateur.
Calendrier	Toute l'année 1H par semaine
Résultats attendus auprès de la population	<i>Que les personnes retrouvent le plaisir de « bouger » et du lien avec d'autres personnes</i>
Indicateurs de résultats auprès de la population	<i>Actuellement un groupe d'une dizaine de participants est en place.</i>



**Fiche Action 8 :
Sécurité Alimentaire – Paniers solidaires**

Impact sur la santé

Permettre un programme d'actions autour de la nutrition et de la réduction des addictions, et la réduction des risques de précarité et réduire l'isolement social chez les personnes âgées. Mettre en place un programme d'actions autour des principales pathologies chroniques du territoire (Obésité, diabète, cancer)

Appuyer les populations précaires et/ou fragilisées à s'alimenter de manière saine et sagement. Appuyer un public en difficulté aux bonnes pratiques

Objectifs opérationnels

Faciliter l'accès à une alimentation saine et adaptée.
Lier l'éducation à cuisiner/consommer « mieux » (alimentation plus saine, adaptée aux besoins du foyer, éviter le gaspillage, faire ses courses en évitant certains pièges, etc.).
Rompre l'isolement, créer un lien social durable.
Amélioration du cadre de vie et de la prévention du capital santé.

Rappel des constats / contexte

Suite à l'inflation des prix de l'alimentation, les familles et personnes âgées précaires ont été particulièrement impactées. Nous constatons un accroissement des difficultés de ces populations à accéder à une alimentation saine. Par ailleurs de mauvaises habitudes sont prises (surconsommation de produits de mauvaise qualité, avec peu de bons apports nutritionnels...). Nous souhaitons permettre à ces populations fragilisées un accès à des produits locaux de saisons, des produits sains et frais en favorisant le circuit court. Parallèlement des actions éducatives seront proposées.

Il est à noter que le CIAS, la CAPA, la MSA et la CAF ont déjà expérimenté un partenariat autour de la pépinière d'entreprise

	<p>agricole au cours des deux dernières années. Plusieurs centaines de familles ont pu ainsi bénéficier de paniers de légumes frais chaque semaine. Nous souhaitons aller au-delà de ce premier test, en créant et en expérimentant le dispositif « sécurité sociale alimentaire locale ». Cette action aura pour but de permettre à toutes les personnes qui bénéficient de l'aide alimentaire, d'avoir des produits frais de saison. Les produits peuvent être bruts ou transformés.</p>
<p>Description</p>	<p>Le CIAS met déjà en œuvre des dispositifs dans le cadre de l'aide alimentaire, il s'agirait ici de créer un dispositif supplémentaire « la Sécurité sociale alimentaire » en partenariat avec la CAPA, la MSA, la CAF, ARS, CARSAT... :</p> <p>Objectifs opérationnels :</p> <p>L'objectif est de pérenniser cette action via l'expérimentation de la création d'une sécurité sociale alimentaire locale permettant de remédier plus globalement aux failles de l'aide alimentaire locale et de consolider les filières en circuit court. Pour ce faire, l'expérimentation devra s'inspirer du fonctionnement mutualiste pour créer une initiative locale permettant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Garantir un montant égal à ses adhérents pour accéder aux besoins mensuels en paniers solidaires - Permettre aux adhérents de décider démocratiquement des règles de fonctionnement et des conditions de conventionnement de l'actuel expérimentation et sa possible extension à l'intégralité de la filière agricole - S'assurer un financement pérenne grâce à des cotisations des adhérents (variables selon leurs ressources) et grâce à des cofinancements publics au titre des coopérations avec l'action sociale et la prévention santé, et grâce également à des possibles cofinancements d'employeurs pour leurs salariés. <p>Le prix de l'adhésion devra rester libre afin qu'elle soit accessible à tous.</p> <p>A cela viendraient s'ajouter des actions éducatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avec un accompagnement à l'hygiène alimentaire, grâce à des conférences animées par un gériatre. Ces conférences seront complétées par des ateliers favorisant l'acquisition de différentes méthodes de cuissons et de conservations des aliments. Le but :

	<p>Adapter son alimentation à son âge et/ou sa pathologie. Cet accompagnement collectif sera systématiquement proposé aux bénéficiaires, car c'est également une porte d'entrée pour briser l'isolement et développer du lien social.</p> <p>-Avec un accompagnement social et diététique dispensé par des conseillères ESF (économie sociale et familiale) et des diététiciennes grâce à des ateliers cuisine par exemple et d'autres ateliers d'information. Cet accompagnement doit permettre de sensibiliser ce public à de bonnes pratiques alimentaires (manger mieux tout en consommant moins, mieux identifier les pièges à éviter comme les bonnes astuces lorsque l'on fait ses courses, etc).</p>
Population cible	Familles et seniors précaires de la CAPA
Territoire	CA Pays Ajaccien
Communes	<input checked="" type="checkbox"/> Afa <input checked="" type="checkbox"/> Alata <input checked="" type="checkbox"/> Appietto <input checked="" type="checkbox"/> Villanova <input checked="" type="checkbox"/> Ajaccio <input checked="" type="checkbox"/> Cuttoli-Corticchiato <input checked="" type="checkbox"/> Sarrola-Carcopino <input checked="" type="checkbox"/> Valle-di-Mezzana <input checked="" type="checkbox"/> Peri <input checked="" type="checkbox"/> Tavaco
Porteur de l'action	CIAS du Pays Ajaccien
Partenaires à mobiliser	CAPA MSA CPAM Petra Patrimonia ARS IREPS CAPI CAF Chambre d'agriculture
Action existante ou nouvelle	Nouvelle action mais construite sur une action test de deux ans.
Moyens mobilisables ou à mobiliser	<p>Au niveau du CIAS :</p> <p>Moyens matériels : 1 salle de triage, 1 véhicule frigorifique, 15 glacières, 3 bureaux, 3 ordinateurs, 1 armoire frigorifique 900 litres, 1 congélateur 900 litres, 2 armoires de stockage. 1 cuisine équipée pour 6 personnes, 1 épicerie.</p> <p>Moyens humains : 4 personnes : 1 responsable de service + 1 agent social + 1 agent administratif + 2 conseillères en économie sociale et familiale.</p> <p>Prestataires :</p> <p>1 Gériatre, 1 diététicienne.</p>
Calendrier	1ère année : structuration du partenariat et étude juridique du portage

	Les 2 années suivantes : lancement de l'expérimentation A partir de 2027 : Pérennisation du dispositif
Résultats attendus auprès de la population	<i>Rompre l'isolement, créer un lien social durable. Promouvoir une meilleure santé : dispositif nutrition/santé Accéder à une alimentation saine, fraîche et régulière Acquérir de bonnes habitudes alimentaires en fonction de ses moyens, de ses besoins et de ses éventuelles pathologies.</i>
Indicateurs de résultats auprès de la population	<i>Nombre de personnes qui ont bénéficié de l'action</i>

Cible populationnelle

Les personnes âgées

Fiche Action 9 : Muvi'Diet

Axe 1 : Prévention & promotion de la santé

Cochez l'objectif Général auquel se réfère l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Développer un programme d'actions autour de la nutrition et de l'activité <input type="checkbox"/> Agir sur les addictions, et la réduction des risques <input type="checkbox"/> Repérer et réduire l'isolement social chez les personnes âgées <input checked="" type="checkbox"/> Mettre en place un programme d'actions autour des principales maladies chroniques du territoire (Obésité, diabète, cancer)
Objectifs opérationnels	Etendre les actions du CIAS concernant la nutrition et l'activité physique Proposer un programme de prévention sur les communes de la CAPA
Rappel des constats / contexte	Dans le cadre de l'élaboration du contrat local de santé du Pays Ajaccien, il est apparu la nécessité de renforcer l'offre en prévention en matière de nutrition et d'activité physique. L'alimentation et l'activité physique sont deux facteurs-clés de protection de la santé. Une alimentation variée et équilibrée, combinée à une activité physique régulière quotidienne, contribue à une bonne santé physique (limitation de la prise de poids, amélioration de la qualité du sommeil, renforcement du système cardio-vasculaire, préservation du capital osseux, réduction du risque de cancer, etc.)

	<p>et psychique (lutte contre le stress, l'anxiété, la dépression, etc.).</p> <p>Lors des ateliers participatifs du 28 novembre, le CIAS du Pays Ajaccien a présenté les actions réalisées au travers son pôle animation</p>
Description	<p>Mise en place des ateliers diététiques, des conférences diététiques et la pratique d'une Activité Physique Adaptée (APA) à destination des personnes en surpoids/obésité, ALD, problèmes psychiques (santé mentale), etc.</p> <p><u>Les objectifs sont :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Lier l'éducation à cuisiner/consommer une alimentation diététique et la pratique d'une Activité Physique Adaptée (APA) - Sensibiliser un public en difficulté aux bonnes pratiques de l'alimentation - Motiver à la pratique d'une APA - Améliorer la condition physique et psychique du public cible - Proposer une approche ludique de la thématique alimentation/APA - Créer du lien social durable - Accompagner un public spécifique vers les activités hebdomadaires proposées au CIAS + autres structures - favoriser l'accès aux bilans, activités physiques, conférences et ateliers diét, grâce à la mise en place d'un Transport à la demande (TAD) sous conditions (éloignement géographique, non véhiculé, pas de transport en commun) et disponibilités du TAD. <p><u>Etapes principales de l'action :</u></p> <p>1°) Recrutement/évaluation/orientation du public : le CIAS travaille avec ses partenaires pour sélectionner des participants. Ils disposent d'un protocole pour évaluer la condition physique et effectue une "fiche identité" et les besoins en hygiène alimentaire.</p> <p>2°) Déroulement pour chaque trimestre :</p> <p>1 à 2 conférences de prévention (générale et thématique) sont organisées chaque trimestre. Cela permet à l'équipe pluridisciplinaire du CIAS (diététicienne + professeur en APA), en plus des différentes orientations de nos partenaires internes et externes, d'effectuer le recrutement des personnes qui participeront aux différents ateliers de cuisine soit 2 ateliers par mois de 6 personnes par atelier dans une cuisine collective de la Ville d'Ajaccio et/ou en interne.</p>

	<p>2 menus différents par mois, tenant compte des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entrée, plat, dessert • Menu équilibré, facile à réaliser • A bas coût • Produits de saison <p>- Prévoir en amont : les menus et l'achat des aliments pour le jour J, la location de la cuisine collective (2 x /mois).</p> <p>Pendant l'atelier, la diététicienne présente le menu, les produits et prodigue ses conseils (la lecture des étiquettes, bien consommer : local, de saison, préférer le circuit court ...).</p> <p>Le professeur en APA orientera en fonction du diagnostic et des attentes, chaque personne vers une APA parmi l'éventail d'activités que propose le CIAS et/ou un atelier bien être, qui correspondra à leurs besoins et capacités tant physiques que psychiques. Ce dernier pourra également proposer l'atelier Diet aux bénéficiaires participants aux activités du CIAS et/ou de la MSS.</p> <p>3°) Finalité/évaluation</p> <p>Il s'agit d'une action passerelle de la prévention à la pratique d'une APA. La finalité sera de leur proposer un dispositif correspondant le mieux à leurs besoins en termes de condition physique et psychique, de plaisir à la pratique leur permettant de perdurer leur activité de façon durable, l'équilibre alimentaire et ainsi réussir à impacter favorablement leur santé globale mais également agir de manière préventive sur la santé mentale des bénéficiaires.</p> <p>Cette combinaison APA et diététique est un support solide notamment en termes de prévention des risques liés aux maladies chroniques de type : cardiovasculaires, endocriniennes, respiratoires ...</p> <p>La combinaison de la diététique et de l'APA permet de sensibiliser le public à la complémentarité entre l'alimentation et la pratique d'une activité physique adaptée, régulière et en toute sécurité dans un but de santé globale (one Health) et de mieux-être.</p>
Population cible	Personnes en situation d'ALD, de surpoids/obésité, problèmes cardio-vasculaires, de tout âge, genre, Catégorie Socio-Professionnelle ayant des ressources financières variées du territoire de la CAPA
Territoire	CA Pays Ajaccien

Communes	<input checked="" type="checkbox"/> Afa <input checked="" type="checkbox"/> Alata <input checked="" type="checkbox"/> Appietto <input checked="" type="checkbox"/> Villanova <input checked="" type="checkbox"/> Ajaccio <input checked="" type="checkbox"/> Cuttoli-Corticchiato <input checked="" type="checkbox"/> Sarrola-Carcopino <input checked="" type="checkbox"/> Valle-di-Mezzana <input checked="" type="checkbox"/> Peri <input checked="" type="checkbox"/> Tavaco
Porteur de l'action	CIAS Pays Ajaccien
Partenaires à mobiliser	Mutualité Française – ASEPT – Les Communes de la CAPA – la CPAM – la Maison de Quartiers des Cannes
Action existante ou nouvelle	Action existante déjà financée par ARS dans le cadre de l'AAP / DSP
Moyens mobilisables ou à mobiliser	<p><u>Matériels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 sono - 1 vidéoprojecteur - 1 surface pro - 1 connexion internet - matériels sportifs - 1 cuisine adaptée - des ustensiles de cuisine - 1 véhicule 9 places <p><u>Humains :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 responsable de service - 1 coordinateur en APA - 1 secrétaire administratif des animations - 1 personnel d'accueil - 1 animatrice - 2 diététiciennes / conférencières - Des intervenants extérieurs (bilan sportifs, intervenants sports / sophrologie, etc.) - Des bénévoles du groupe d'écoute téléphonique (les seniors parlent aux seniors)
Calendrier	Toute l'année
Résultats attendus auprès de la population	<i>Bien vieillir/amélioration des conditions physiques et psychiques/meilleure prise en charge et prise en compte de vieillissement</i>
Indicateurs de résultats auprès de la population	<i>Nombre de personnes qui ont bénéficié de l'action</i>

Cible géographique

Tous publics

Fiche Action 10 : Manger-Bouger en Méditerranée

Axe 1 : Prévention & promotion de la santé

**Cochez l'objectif
Général auquel se
réfère l'action**

- Développer un programme d'actions autour de l'activité
- Agir sur les addictions, et la réduction des risques
- Repérer et réduire l'isolement social chez les personnes vulnérables
- Mettre en place un programme d'actions de prévention des maladies chroniques du territoire (Obésité, diabète, cancer)

**Objectifs
opérationnels**

- Bénéficier et effectuer un bilan sportif adapté
- Orienter et pratiquer une activité sportive adaptée (en salle ou en extérieur, comme les randonnées sur les sentiers du patrimoine par exemple)
- Permettre à un public cible de découvrir des recettes traditionnelles issues de la méditerranée
- Revisiter les plats emblématiques de Méditerranée de façon diététique, à petits prix et de saison grâce à des professionnels de la diététique
- Favoriser la mixité sociale, la mixité des populations (urbain et rural), la mixité intergénérationnelle
- Favoriser les échanges, la transmission et le lien social

**Rappel des
constats /
contexte**

Lors de la réalisation de l'Analyse des Besoins Sociaux, des enquêtes ont été effectuées auprès des usagers du service animation du CIAS du Pays Ajaccien. Il est apparu la nécessité de renforcer l'offre de prévention en matière d'informations, de nutrition et d'activité Physique sur le territoire.

	<p>L'alimentation et l'activité physique sont deux facteurs-clés de protection de la santé tant physique que psychique. Une alimentation variée et équilibrée, combinée à une activité physique régulière quotidienne, contribue à une bonne santé physique (limitation de la prise de poids, amélioration de la qualité du sommeil, renforcement du système cardio-vasculaire, préservation du capital osseux, réduction du risque de cancer, etc.) et psychique (lutte contre le stress, l'anxiété, la dépression, etc.).</p> <p>Parallèlement, le régime méditerranéen est reconnu pour avoir des effets bénéfiques sur l'organisme réduisant par exemple le risque de pathologies cardio-vasculaires. Une bonne observance de ce régime a notamment été corrélée à une perte de poids et une baisse du taux de cholestérol sanguin. En effet, ce mode alimentaire prône les aliments bruts, locaux, de saison et privilégie le poisson à la viande.</p> <p>Une telle alimentation a également montré avoir un intérêt santé pour limiter la survenue ou l'évolution de certaines pathologies neurodégénératives ou cancéreuses. Enfin, la composition en bactéries du microbiote intestinal, sous l'influence de l'alimentation, est positivement modifiée par le régime méditerranéen.</p>
<p>Description</p>	<p>Préalablement, il sera effectué des bilans sportifs, au minimum 2 fois par mois, afin de favoriser l'accès à des activités sportives aussi bien dans les locaux du au CIAS qu'en extérieur (randonnées sur les sentiers du patrimoine par exemple). Possibilité également d'effectuer des activités physiques dans des clubs ou associations selon les besoins et capacités des bénéficiaires repérés et/ou orientés. Les bilans seront principalement réalisés par 1 éducateur APA.</p> <p>Cette activité sera complétée par des ateliers cuisines spécifiques. Les recettes seront issues du régime Méditerranéen réputé pour ses vertus nutritives (variété de légumes, peu de matière grasse ...). Ils seront revisités et adaptés au budget, aux saisons, etc.</p> <p>Fréquence : Au moins 2 ateliers de cuisine seront proposés par mois. Complétés par des conférences de prévention bien-être, diététique ou thématique type alimentation-cancer, alimentation-cholestérol, alimentation-ostéoporose, santé mentale et sexuelle (1 conférence par mois) sur tout le territoire de la CAPA.</p> <p>Les ateliers cuisine et la conférence diététique seront animés par des diététiciennes-nutritionnistes / gériatres, médecins, pharmaciens,</p>

	<p>animateurs d'associations de prévention.</p> <p><u>Concernant les ateliers cuisine :</u></p> <p>1 plat emblématique sera cuisiné par atelier. Il est cuisiné :</p> <ul style="list-style-type: none"> - avec des produits de saison - encore plus diététique que le plat original - à petits prix <p><u>Concernant les conférences :</u></p> <p>Les conférences compléteront les ateliers diététiques en apportant aussi des éléments explicatifs sur le mode de vie des méditerranéens, en fonction de leur lieu de vie, leurs habitudes alimentaires, leurs savoir-faire ...</p> <p>Afin de faciliter le lien, nous aimerions équiper notre grande salle polyvalente d'une cuisine adaptée. Ainsi le lien entre l'activité physique, les conférences et la nutrition sera facilité.</p> <p>Il sera aussi possible de partager, ensemble, les plats cuisinés Les publics peuvent être mélangés et les bénéficiaires peuvent faire participer leurs enfants et petits-enfants, afin de tisser du lien intergénérationnel.</p>
Population cible	Tout public sur la CAPA – Bénéficiaires du CIAS
Territoire	CA Pays Ajaccien
Communes	<input checked="" type="checkbox"/> Afa <input checked="" type="checkbox"/> Alata <input checked="" type="checkbox"/> Appietto <input checked="" type="checkbox"/> Villanova <input checked="" type="checkbox"/> Ajaccio <input checked="" type="checkbox"/> Cuttoli-Corticchiato <input checked="" type="checkbox"/> Sarrola-Carcopino <input checked="" type="checkbox"/> Valle-di-Mezzana <input checked="" type="checkbox"/> Peri <input checked="" type="checkbox"/> Tavaco
Porteur de l'action	CIAS Pays Ajaccien
Partenaires à mobiliser	Communes de la CAPA, Centres sociaux de la CAPA, Mutuelles, CPAM, MSA, Maison de santé de la CAPA, Maison Sport Santé du Pays Ajaccien, service social CIAS et CDC, etc.
Action existante ou nouvelle	Action nouvelle
Moyens mobilisables ou à mobiliser	<p><u>Matériels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 sono - 1 vidéoprojecteur - 1 surface pro - 1 connexion internet - matériels sportifs - 1 cuisine adaptée

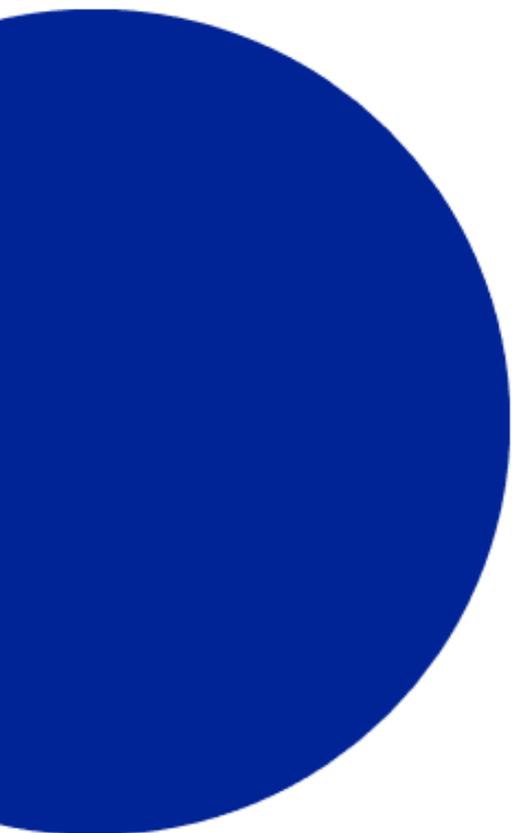
	<p>- des ustensiles de cuisine - 1 véhicule 9 places</p> <p><u>Humains :</u></p> <p>- 1 responsable de service - 1 coordinateur en APA - 1 secrétaire administratif des animations - 1 personnel d'accueil - 1 animatrice - 2 diététiciennes / conférencières - Des intervenants extérieurs (bilan sportifs, intervenants sports / sophrologie / médecins / pharmacien / conférenciers, etc.)</p>
Calendrier	Année 2024
Résultats attendus auprès de la population	<i>Bien vieillir/ amélioration des conditions physiques et psychiques/ meilleure prise en charge et prise en compte de vieillissement/ renforcement du lien social et du lien intergénérationnel</i>
Indicateurs de résultats auprès de la population	<i>Nombre de personnes qui ont bénéficié de l'action</i>

Fiche Action 11 : One Health, Axe santé du Projet Alimentaire Territorial	
☑Axe 1 : Prévention & promotion de la santé	
Cochez l'objectif Général auquel se réfère l'action	<p>☑Développer un programme d'actions autour de la nutrition et de l'activité physique</p> <p>☐Agir sur les addictions, et la réduction des risques</p> <p>☐Repérer et réduire l'isolement social chez les personnes âgées</p> <p>☐Mettre en place un programme d'actions autour des principales maladies chroniques du territoire (Obésité, diabète, cancer)</p>
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> • Inscrire un axe santé dans le PAT • Apporter l'approche santé dans les Fiches Actions PAT • Introduire la démarche One Health, une seule santé • Etablir une coordination entre le PAT sur l'axe santé et le CLS
Rappel des	La CAPA est porteuse d'un Programme Alimentaire Territorial. Dans

<p>constats / contexte</p>	<p>le cadre de la déclinaison d'un niveau 2, la CAPA a pour objectif de renforcer le lien entre alimentation locale et durable et la santé. L'expérience menée lors du PAT de niveau 1 sur des paniers solidaires avec le CIAS a été fructueuse. La CAPA souhaite à présent renforcer cette initiative et mettre l'accent sur l'apport santé de cette démarche.</p> <p>De plus, de nombreuses actions prévues dans le nouveau PAT font le lien entre l'environnement, l'alimentation en produits frais et la santé. Cette démarche s'inscrit dans le concept One Health, une seule santé, développée par l'ARS de Corse.</p> <p>Le concept One Health, c'est penser la santé à l'interface entre celle des animaux, de l'Homme et de leur environnement, à l'échelle locale nationale et mondiale. Cette manière d'aborder la santé dans le contexte mondial actuel de la pandémie liée à la Covid 19, permet de raisonner sur l'ensemble du système et de trouver des solutions qui répondent à la fois à des enjeux de santé et des enjeux environnementaux.</p>
<p>Description</p>	<p>Promotion de l'axe santé du Projet Alimentaire Territorial de niveau 2 porté par la CAPA</p> <p>Dans le cadre du lancement de son PAT de niveau 2, le lien entre alimentation et santé est largement évoqué.</p> <p>A travers son PAT, la CAPA œuvre à la mise en place de systèmes alimentaires sains et durables.</p> <p>A travers les 8 Fiches Actions sur 12 inscrites au SCHEMA DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL EN PAYS AJACCIEN qui agissent sur des déterminants majeurs de la santé, l'IREPS/Promotion Santé Corse assurera une coordination des actions et effectuera un canal de communication pour favoriser la transversalité des 2 dispositifs.</p> <ul style="list-style-type: none"> • FA1 : Piloter le projet alimentaire territorial : Associer l'ARS et l'IREPS/Promotion Santé Corse dans le pilotage du PAT • FA5 : Création, amélioration, animation et entretien des Sentiers Patrimoniaux : promouvoir les sentiers patrimoniaux de la CAPA, comme des lieux accessibles pour des activités physiques adaptées. Imaginer une labélisation de ces sentiers et des niveaux de difficulté. • FA6 : Organiser des Ateliers des savoir-faire ruraux : dans cette

	<p>fiche action, le lien intergénérationnel est inscrit. Il est à promouvoir au travers de repas autour de menus du terroir, confectionner à partir de produits frais et locaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • FA10 : Renforcer la prise de conscience des défis du changement climatique : cette action prévoit une sensibilisation sur les enjeux du changement climatique avec une volonté d'encourager les mobilités durables comme le vélo et de faire une place à la santé environnement. • FA11 : Doter le schéma d'instances participatives et de gouvernance : la CAPA souhaite renforcer la démocratie locale à travers la mise en place d'instances participatives. Faire le lien avec les acteurs du CLS pour maintenir le lien entre les deux dispositifs. • Fiche 1.7 Expérimentation d'une sécurité sociale alimentaire locale
Population cible	Partenaires locaux
Territoire	CA Pays Ajaccien
Communes	<input type="checkbox"/> Afa <input type="checkbox"/> Alata <input type="checkbox"/> Appietto <input type="checkbox"/> Villanova <input type="checkbox"/> Ajaccio <input type="checkbox"/> Cuttoli-Corticchiato <input type="checkbox"/> Sarrola-Carcopino <input type="checkbox"/> Valle-di-Mezzana <input type="checkbox"/> Peri <input type="checkbox"/> Tavaco
Porteur de l'action	CAPA
Partenaires à mobiliser	Partenaires signataires du CLS & du PAT / Promotion Santé Corse
Action existante ou nouvelle	Nouvelle
Moyens mobilisables ou à mobiliser	
Calendrier	2024
Résultats attendus auprès de la population	<i>Articulation entre le PAT et le CLS</i>
Indicateurs de résultats	<i>Nombres d'actions Santé dans le PAT</i>

de la population



Thématique 2 - Maladies chroniques

Fiche Action 12 : Journée d'échanges autour de l'ETP	
☒Axe 1 : Prévention & promotion de la santé	
Cochez l'objectif Général auquel se réfère l'action	<input type="checkbox"/> Développer un programme d'actions autour de la nutrition et de l'activité <input type="checkbox"/> Agir sur les addictions, et la réduction des risques <input type="checkbox"/> Repérer et réduire l'isolement social chez les personnes âgées <input checked="" type="checkbox"/> Mettre en place un programme d'actions autour des principales maladies chroniques du territoire (obésité, diabète, cancer)
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> • Animer le réseau des partenaires et susciter le partage de bonnes pratiques • Faire émerger de nouveaux programmes • Faire émerger des collaborations entre professionnels
Rappel des constats / contexte	<p>Promotion Santé Corse anime au niveau régional le centre ressources en Education Thérapeutique du Patient (ETP) et contribue à un déploiement plus efficient de l'ETP en région notamment en apportant son soutien logistique à l'organisation des formations, au conseil méthodologique, à la création documentaire et à l'adaptation des outils et techniques d'intervention.</p> <p>Le déploiement de l'ETP se fait au niveau territorial et régional, avec des porteurs et des offres en ETP ancrés sur des territoires mais pouvant attirer des participants au niveau départemental voire régional.</p> <p>Ainsi, sur le département du 2A : 6 porteurs de programmes ETP en fonctionnement ou en création (CH Ajaccio, Molini, SSR Valicelli, SSR Finosello, CHD Castellucciu, ESP de Pianottoli-Caldarello) ainsi que des porteurs pouvant avoir une dimension régionale comme la FCCIS. Deux sessions de formation à l'ETP (dispenser l'ETP, 40 heures) sont également dispensées annuellement à Ajaccio par le DAC.</p> <p>Dans le cadre de l'animation du centre ressource en ETP, et compte-tenu qu'une majorité des porteurs de programmes ETP dans le 2A sont à Ajaccio ou aux alentours, Promotion Santé Corse souhaite créer une Journée annuelle d'échanges autour de l'ETP pour les</p>

	porteurs de programme du territoire de la CAPA et des territoires voisins.
Description	<p>La journée d'échange sur l'ETP permettra de partager les connaissances, expériences et pratiques en Education Thérapeutique du Patient. Elle est destinée à tous les professionnels qui interviennent en Education Thérapeutique du Patient et qui ont suivi une formation de 40h permettant de dispenser l'ETP.</p> <p>Cette journée d'échanges sur l'ETP est un moment de partage permettant aux porteurs de projets anciens ou nouveaux de créer un réseau d'aide et de partage des connaissances pour améliorer la qualité des actions et compétences des acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les acteurs par la présentation de leurs actions • Permettre d'échanger sur la réalité de leurs pratiques professionnelles • Dégager des pistes d'amélioration • Favoriser le développement de partenariat <p>Cette journée pourra prendre la forme d'un ou plusieurs ateliers participatifs, avec l'intervention de personnes ressources. Le programme de cette journée pourra être développé sur la base d'une analyse au préalable des besoins des porteurs en relation avec le référent de l'ARS.</p> <p>Dans une perspective de durabilité, on pourra envisager une tenue annuelle de ces journées d'échanges afin de pérenniser les échanges, dans le cadre de l'animation du centre ressources ETP. Dans l'optique de déployer une journée d'échange similaire sur le 2B, ces journées corses de l'ETP pourraient s'articuler avec la Journée Nationale Education Thérapeutique du Patient qui en est à sa deuxième édition (2023).</p>
Population cible	<p>Porteurs de programme ETP Professionnels de Santé formés à l'ETP ou intéressés par une formation/un portage de programme Association de patients Patients partenaires, pair-aidants,</p>
Territoire	CA Pays Ajaccien

Communes	<input type="checkbox"/> Afa <input type="checkbox"/> Alata <input type="checkbox"/> Appietto <input type="checkbox"/> Villanova <input checked="" type="checkbox"/> Ajaccio <input type="checkbox"/> Cuttoli-Corticchiato <input type="checkbox"/> Sarrola-Carcopino <input type="checkbox"/> Valle-di-Mezzana <input type="checkbox"/> Peri <input type="checkbox"/> Tavaco
Porteur de l'action	Promotion Santé Corse
Partenaires à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> • Référents ARS pour liste des Porteurs de programmes ETP • Associations des malades chroniques • Patients experts + Pairs-aidants • URPS-ML, URPS-IDE, et plus largement toutes les URPS en Corse • DAC Corsica + FCCIS
Action existante ou nouvelle	Action nouvelle
Moyens mobilisables ou à mobiliser	Action dans cadre du CPOM de l'IREPS + Intervenants externes si nécessaire + prêts ou Location de salle
Calendrier	Octobre 2024 en accord avec le déploiement territorial mis en place par l'ARS
Résultats attendus auprès de la population	Meilleure connaissance de l'ETP et tous les intervenants sur le territoire de la CAPA Meilleure interconnaissance des porteurs de programme ETP dans le 2A Meilleure connaissance par les professionnels de santé du centre de ressources ETP et de l'offre en formation pour l'ETP Emergence de nouveaux programmes ?
Indicateurs de résultats auprès de la population	Nombre de personnes présentes Questionnaire de satisfaction des participants

**Fiche Action 13 :
Ateliers Paroles & Bien Être**

☒Axe 1 : Prévention & promotion de la santé

Cochez l'objectif Général auquel se réfère l'action	<input type="checkbox"/> Développer un programme d'actions autour de la nutrition et de l'activité <input type="checkbox"/> Agir sur les addictions, et la réduction des risques <input type="checkbox"/> Repérer et réduire l'isolement social chez les personnes âgées <input checked="" type="checkbox"/> Mettre en place un programme d'actions autour des principales maladies chroniques du territoire (Obésité, diabète, cancer)
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> • Pérenniser les ateliers paroles et bien être destinés aux malades du cancer et aux aidants pendant et après la maladie • Accompagner les personnes vers l'activité physique adaptée
Rappel des constats / contexte	<p>On dénombre de plus en plus de cas de cancer, et si l'efficacité des traitements est croissante, il ne faut pas négliger les effets secondaires de ces thérapies, dont certaines durent plusieurs années.</p> <p>Nous avons pu constater au fil des années que l'accompagnement tout au long de la maladie apporte un soutien moral aux patients et permet d'aider à traverser la maladie.</p> <p>Ces ateliers connaissent un succès grandissant au fil des années. Ils accueillent à présent une moyenne de 30 personnes.</p>
Description	<p>Lors d'un atelier, plusieurs professionnels sont présents et les bénéficiaires peuvent réaliser tout ou partie des ateliers selon leurs choix.</p> <p>Les soins de « Bien Être » sont perçus comme de véritables « bulles d'oxygène » par les patients dont le corps est agressé par la maladie, les traitements ou la chirurgie, les soins de beauté et de bien-être permettent d'aider les patients à aborder les effets indésirables des traitements et les perturbations de l'image de soi.</p> <p>Ces soins sont prodigués gratuitement à des malades :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En intra hospitalier, auprès de patients hospitalisés en lien avec les équipes médicales. • En extra hospitalier, et organisés individuellement ou sous forme d'ateliers collectifs. <p>Les patients sont informés dans les structures de soins en Corse et sur le continent lors de leurs parcours de soins. L'association La Marie Do est en partenariat avec les établissements de soins des patients corses en région et sur le continent. La communication autour des</p>

	<p>ateliers se fait par le biais d'un partenariat étendu avec des soignants, des assistantes sociales et des bénévoles qui relaient l'information auprès des patients.</p> <p>Ces moments privilégiés peuvent associer différents types de soins :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Socio esthéticienne (soin du visage, soin des mains et des pieds, modelage relaxant, maquillage, prise en charge des cicatrices) avec des conseils techniques sur la gestion des effets indésirables des traitements, une écoute et un moment de détente. • Sophrologue avec les techniques qui permettent de mieux vivre avec les effets qui peuvent accompagner les douleurs, les problèmes de sommeil, de dépression ou d'angoisse liés à la maladie et la peur de la mort... Elle apporte détente corporelle et mieux-être physique ou mental. • Diététicienne • Naturopathe/Réflexologue... • Ateliers de théâtre, d'expression, peinture, <p>Nous souhaiterions mobiliser la Maison Sport Santé afin de mettre en place de l'activité physique adaptée pour nos bénéficiaires.</p> <p>Les ateliers sont entièrement gratuits pour les participants.</p>
Population cible	<ul style="list-style-type: none"> • Patients pendant et après la maladie • Aidants.
Territoire	CA Pays Ajaccien
Communes	<input checked="" type="checkbox"/> Afa <input checked="" type="checkbox"/> Alata <input checked="" type="checkbox"/> Appietto <input checked="" type="checkbox"/> Villanova <input checked="" type="checkbox"/> Ajaccio <input checked="" type="checkbox"/> Cuttoli-Corticchiato <input checked="" type="checkbox"/> Sarrola-Carcopino <input checked="" type="checkbox"/> Valle-di-Mezzana <input checked="" type="checkbox"/> Peri <input checked="" type="checkbox"/> Tavaco
Porteur de l'action	Association La Marie Do
Partenaires à mobiliser	Mairie D'Alata
Action existante ou nouvelle	Action existante financée par AAP/ DSP de l'ARS
Moyens mobilisables ou à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> • 1 socio esthéticienne : 5h/mois, 30€/heure, 10 mois : 1500 € • 1 naturopathe/réflexologue : 5h/mois, 30€/heure, 10 mois : 1500 € • 1 troisième intervenant : 5h/mois, 30€/heure, 10 mois : 1500 € • 1 intervention de la Maison Sport Santé : Diagnostic + séances : budget estimé à 4000 euros. • Séjours extérieurs : 3 dans l'année avec prise en charge des

	<p>nuitées, des repas et du transport pour un budget de 7500 €</p> <p>L'association La Marie Do mobilise 3 bénévoles sur l'année. Ce bénévolat est estimé à l'équivalent d'un 0.5 ETP par notre expert-comptable.</p> <p>La salle est mise à disposition gratuitement par la mairie d'Alata.</p>
Calendrier	Tous les troisièmes jeudis du mois de septembre à juin + actions trimestrielles
Résultats attendus auprès de la population	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de l'estime de soi • Assurer une meilleure qualité de vie • Partager des moments de convivialité • Temps d'échanges entre patients et aidants
Indicateurs de résultats auprès de la population	<p>Indicateurs quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Nombre d'ateliers réalisés</i> • <i>Nombre de personnes présentes</i> <p>Indicateur qualitatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Expression d'un mieux-être au fil des ateliers</i>

Thématique 3 - Addictions et réduction des risques

Fiche Action 14 :

Faire de la CAPA un territoire exemplaire en matière de lutte contre le tabac

Axe 1 : Prévention & promotion de la santé

NB : Cette fiche action sera reliée à l'axe 3 du CLS

<p>Cochez l'objectif Général auquel se réfère l'action</p>	<p><input type="checkbox"/> Développer un programme d'actions autour de la nutrition et de l'activité</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Agir sur les addictions, et la réduction des risques</p> <p><input type="checkbox"/> Repérer et réduire l'isolement social chez les personnes âgées</p> <p><input type="checkbox"/> Mettre en place un programme d'actions autour des principales maladies chroniques du territoire (Obésité, diabète, cancer)</p>
<p>Objectifs opérationnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Décliner le programme national de lutte contre le tabac • Mettre en place une signalétique ne pas fumer dans 100% des abords scolaires • Décliner le programme 100% des plages sans tabac en 2027 • Mettre en place une campagne de communication sur le tabac à l'échelle du territoire • Compléter l'opération de la ville d'Ajaccio « pas de mégots sauvages »
<p>Rappel des constats / contexte</p>	<p>Le tabac est la première cause évitable de mortalité en France, la lutte contre le tabagisme est une priorité de santé publique.</p> <p>Première cause de mortalité évitable, de mortalité par cancer et de mortalité avant 65 ans, le tabac est responsable dans notre pays de près d'un décès sur huit. La stratégie nationale de santé et le plan Priorité Prévention font de la lutte contre le tabac une priorité de santé publique de premier plan.</p> <p>Le programme national de lutte contre le tabac 23/27 fixe 5 priorités :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Prévenir l'entrée dans le tabagisme, en particulier chez les jeunes 2. Accompagner les fumeurs, en particulier les plus vulnérables, vers l'arrêt du tabac 3. Préserver notre environnement de la pollution liée au tabac 4. Transformer les métiers du tabac et lutter contre les trafics 5. Améliorer la connaissance sur les dangers liés au tabac et les interventions pertinentes

	<p>La ville d’Ajaccio mène déjà des initiatives qui s’inscrivent déjà dans la priorité n°3.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Action « pas de mégots sauvages » • « Plage sans tabac » à Saint François, au Ricanto et au Trottel
Description	<p>Il s’agit de poursuivre l’engagement pris par la ville d’Ajaccio et les autres acteurs de la lutte anti-tabac sur le territoire de la CAPA pour réduire l’impact du tabac sur la santé et l’environnement.</p> <p>La coordination des actions antitabac existantes auprès des différents partenaires, ainsi que le développement d’actions nouvelles et coordonnées pour déployer sur le territoire le programme national de lutte contre le tabac 23/27, se fera à travers un groupe de travail dédié qui se réunira régulièrement au cours des trois années du CLS.</p> <p>Concernant spécifiquement la ville d’Ajaccio, il sera proposé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recenser l’ensemble des initiatives • Travailler à leur renforcement • Elargir la campagne plage sans tabac à d’autres communes (Appietto) • Ateliers de prévention santé environnement • Promouvoir le « Mois sans Tabac » (9^e édition novembre 2024) <p>Sensibiliser les communes du territoire à la démarche mois sans tabac / proposer des actions et animations dans les quartiers avec les relais locaux (centres sociaux etc.).</p> <p>Réaliser un travail de communication étendues à l’échelle du territoire de la capa en lien et les associations qui pilotent la lutte contre le tabac.</p>
Population cible	Tout public
Territoire	CA Pays Ajaccien
Communes	<input type="checkbox"/> Afa <input type="checkbox"/> Alata <input type="checkbox"/> Appietto <input type="checkbox"/> Villanova <input checked="" type="checkbox"/> Ajaccio <input type="checkbox"/> Cuttoli-Corticchiato <input type="checkbox"/> Sarrola-Carcopino <input type="checkbox"/> Valle-di-Mezzana <input type="checkbox"/> Peri <input type="checkbox"/> Tavaco
Porteur de l’action	Porteur à déterminer – l’action vise à mobiliser de façon coordonnée tous les acteurs de la lutte anti-tabac sur le territoire
Partenaires à mobiliser	<p>Ville d’Ajaccio, la Ligue contre le cancer, la CAPA, Libertabac, Addictions France, l’Assurance maladie, Santé publique France, centres sociaux etc.</p>
Action existante	Existantes

ou nouvelle	
Moyens mobilisables ou à mobiliser	
Calendrier	2024
Résultats attendus auprès de la population	
Indicateurs de résultats auprès de la population	<i>Nombres de plages sans tabac Nombres de signalétiques aux abords des établissements</i>

**Fiche Action 15 :
Prévention des addictions**

Axe 1 : Prévention & promotion de la santé

NB : Cette fiche action sera reliée à l'axe 3 du CLS

Cochez l'objectif Général auquel se réfère l'action	<input type="checkbox"/> Développer un programme d'actions autour de la nutrition et de l'activité physique <input checked="" type="checkbox"/> Agir sur les addictions, et la réduction des risques <input type="checkbox"/> Repérer et réduire l'isolement social chez les personnes âgées <input type="checkbox"/> Mettre en place un programme d'actions autour des principales maladies chroniques du territoire (Obésité, diabète, cancer)
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> • Journée dédiée aux repérages des conduites addictives pour les élus de la CAPA • Organiser des tables rondes avec partenaires locaux
Rappel des constats / contexte	Les conduites addictives constituent un défi majeur. Alcool, tabac, drogues, écrans et jeux sont des produits très présents dans nos quotidiens. Les élus sont de plus en plus confrontés aux impacts de certains comportements, de plus en plus complexes à gérer.
Description	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir un état des lieux des actions en cours sur le territoire CAPA • Connaître les lieux ressources • Renforcer la prévention en associant les élus sur la base du guide pratique : « le maire face aux conduites addictives » • Recenser les élus intéressés pour participer à une formation sur les conduites addictives
Population cible	Tous les élus de la CAPA et / ou leurs représentants, les personnels en charge de cette thématiques
Territoire	CA Pays Ajaccien
Communes	<input type="checkbox"/> Afa <input type="checkbox"/> Alata <input type="checkbox"/> Appietto <input type="checkbox"/> Villanova <input type="checkbox"/> Ajaccio <input type="checkbox"/> Cuttoli-Corticchiato <input type="checkbox"/> Sarrola-Carcopino <input type="checkbox"/> Valle-di-Mezzana <input type="checkbox"/> Peri <input type="checkbox"/> Tavaco
Porteur de l'action	<p>Une association de prévention des addictions à déterminer par l'ARS en lien avec le FLCA</p> <p>La Gendarmerie et la Police</p>
Partenaires à	Toutes les communes du territoire

mobiliser	
Action existante ou nouvelle	Nouvelle
Moyens mobilisables ou à mobiliser	
Calendrier	1 ^{er} trimestre 2024
Résultats attendus auprès de la population	<i>Mesures sur le Pays Ajaccien, nombre de communes et d'élus mobilisés...</i>
Indicateurs de résultats auprès de la population	<i>Nombre d'élus formés en 2024</i>

**FICHE ACTION 15 bis :
Recherche/Action Addictions**

Axe 1 : Prévention & promotion de la santé

NB : Cette fiche action sera reliée à l'axe 3 du CLS

Cochez l'objectif Général auquel se réfère l'action	<input type="checkbox"/> Développer un programme d'actions autour de la nutrition et de l'activité <input checked="" type="checkbox"/> Agir sur les addictions, et la réduction des risques <input type="checkbox"/> Repérer et réduire l'isolement social chez les personnes âgées <input type="checkbox"/> Mettre en place un programme d'actions autour des principales maladies chroniques du territoire (Obésité, diabète, cancer)
Objectifs opérationnels	<ol style="list-style-type: none"> 1. Permettre d'objectiver sur le territoire la problématique des addictions et son impact en termes de santé mentale 2. Favoriser la montée en compétence des acteurs et professionnels en lien avec les publics sur ces sujets 3. Développer de nouvelles alliances et des nouveaux modes de

	faire sur ces questions
Rappel des constats / contexte	<p>En Corse selon l'OFDT (Observatoire Français des Drogues et des Tendances), l'usage de produits psychoactifs laisse apparaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'en matière de tabagisme, la population adolescente se distingue de la moyenne nationale par des indicateurs de consommation notablement supérieurs (en 2017, 31 % des 17 ans étaient des fumeurs quotidiens, contre 25 % sur l'ensemble de la France métropolitaine). La mortalité liée aux cancers des voies pulmonaires s'avère relativement importante comparativement aux autres régions. - s'agissant de l'alcool, si les jeunes de Corse sont plus nombreux en proportion à avoir déjà bu au cours de leur vie, les niveaux d'usages dans le mois et régulier se situent dans la moyenne nationale. En termes de conséquences des usages, la région affiche un niveau de mortalité prématurée liée à l'alcool (alcoolisme et cirrhose) nettement inférieur à la moyenne nationale. - concernant le cannabis, les niveaux d'expérimentation et d'usages des adolescents Corses sont les plus bas constatés en France métropolitaine. Ainsi alors que dans l'ensemble du territoire, 7 % des jeunes de 17 ans se déclarent usagers réguliers de cannabis, ils ne sont que 3 % en Corse. Corrélativement, le nombre d'interpellations pour infractions à la législation sur les stupéfiants (ILS), concernant principalement le cannabis, se situe à un niveau relativement inférieur à celui de la France entière. - s'agissant des autres produits illicites, les niveaux d'expérimentation des jeunes de 17 ans sont semblables à ceux du reste de la France, à l'exception des amphétamines qui sont en dessous de la moyenne nationale. Par ailleurs, les accidents mortels de la circulation impliquent nettement moins souvent la présence de stupéfiants en Corse que dans l'Hexagone. <p>Pour autant les données sont datées et laissent apparaître que nous ne sommes pas en mesure d'objectiver sur le territoire l'ampleur du phénomène de consommation en matière de</p>

	cocaïne, héroïne, MDMA, LSD, crack. Pour autant certains chiffres révèlent que la Corse se situe au-dessus de la moyenne nationale en termes de nombre de patient sous traitements substitutifs et en part de décès liés à une overdose.
Description	<p>Le CA du Pays Ajaccien souhaite porter dans les cadre de ses compétences en matière de politique de la Ville et de Prévention de la Délinquance une démarche concernant la problématique des addictions sur le territoire en 3 étapes</p> <ul style="list-style-type: none"> - un diagnostic territorial entre autres afin d'objectiver le phénomène sur le territoire - des groupes de travail en direction des professionnels en lien avec les public afin d'aborder les question de troubles de l'usage et celles de l'addiction - un programme d'actions visant à créer de nouvelles alliances et de nouveaux modes opératoires en faveur du public.
Population cible	Population du Pays Ajaccien
Territoire	CA Pays Ajaccien
Communes	<input checked="" type="checkbox"/> Afa <input checked="" type="checkbox"/> Alata <input checked="" type="checkbox"/> Appietto <input checked="" type="checkbox"/> Villanova <input checked="" type="checkbox"/> Ajaccio <input checked="" type="checkbox"/> Cuttoli-Corticchiato <input checked="" type="checkbox"/> Sarrola-Carcopino <input checked="" type="checkbox"/> Valle-di-Mezzana <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Peri <input checked="" type="checkbox"/> Tavaco
Porteur de l'action	Direction de la Cohésion Sociale CAPA
Partenaires à mobiliser	Partenaires institutionnels, associatifs
Action existante ou nouvelle	Action nouvelle
Moyens mobilisables ou à mobiliser	A évaluer
Calendrier	2024/2025

Résultats attendus auprès de la population	<i>Impact sur la réduction des conduites à risques</i>
Indicateurs de résultats auprès de la population	<i>Nombre de personnes qui ont bénéficié de l'action</i>



Thématique 5 - Animation et coordination du CLS Pays Ajaccien

Fiche Action 16 : Animation territoriale

Axe 1 : Prévention & promotion de la santé

<p>Cochez l'objectif Général auquel se réfère l'action</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/>Développer un programme d'actions autour de la nutrition et de l'activité</p> <p><input checked="" type="checkbox"/>Agir sur les addictions, et la réduction des risques</p> <p><input checked="" type="checkbox"/>Repérer et réduire l'isolement social chez les personnes âgées</p> <p><input checked="" type="checkbox"/>Mettre en place un programme d'actions autour des principales maladies chroniques du territoire (Obésité, diabète, cancer)</p>
<p>Objectifs opérationnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Animer des groupes de travail thématiques en lien avec les 4 objectifs généraux- fixés par le COPIL CLS PAYS AJACCIEN • Faire émerger des initiatives • Informer et communiquer sur les actions • Evaluer le processus du CLS à la demande du COPIL CLS
<p>Rappel des constats / contexte</p>	<p>Dans le cadre de sa mission d'animation territoriale, Promotion Santé Corse participe à la mise en œuvre du contrat local de santé du Pays Ajaccien. Lors des différentes rencontres, il est apparu la nécessité de renforcer la connaissance de l'offre locale en matière de prévention.</p> <p>Un besoin de rencontres et de communication entre professionnels est mis en lumière pour une meilleure orientation des publics. Les partenaires sont nombreux à émettre le besoin de se regrouper, de mutualiser et d'harmoniser leurs interventions sur le territoire.</p> <p>Un travail d'animation territoriale va être proposé pour renforcer la coordination des actions et construire un programme complet d'ateliers participatifs et d'espaces de travail sur le territoire de la CAPA et sera soumis au COPIL CLS.</p>
<p>Description de l'action</p>	<p><u>Animation et coordination du contrat local de santé</u> Organiser la remontée d'information / Elaborer en partenariat avec l'ARS et la CAPA le reporting d'activités du cls et le présenter au COPIL CLS du Pays Ajaccien.</p> <p><u>Animation de groupes de travail selon les axes du cls :</u></p> <p>Etape 1 : Réunir les acteurs du territoire proposant un programme</p>

	<p>d'actions en lien avec les axes</p> <p>Les partenaires qui le souhaitent auront la possibilité de s'inscrire dans cette démarche afin de partager un espace de travail commun animé par Promotion Santé Corse (ex IREPS Corse)</p> <p>Identifier les besoins et des propositions d'actions concrètes :</p> <p>Etape 2 : Etablir un recensement des actions proposées sur le territoire / tenir à jour une base de données sur les actions de santé sur le territoire</p> <p>Etape 3 : Le travail en atelier permettra de créer un programme d'action commun et cohérent pour le territoire. Pour chacun des axes : création d'un programme coordonné et un support de communication commun</p> <p>Informier et communiquer La diffusion d'un programme unique permettra une meilleure lisibilité des actions de terrains.</p> <p>Initier la mise en place du Projet Prév ! proposer des campagnes de communication sur les thématiques de prévention priorisées par le COPIL du CLS du Pays Ajaccien. Animation d'ateliers techniques dédiés à la création de campagne de communication avec les partenaires</p> <p>Identifier de nouveaux besoins Ce travail d'animation permettra d'assurer une veille sur des besoins nouveaux en termes de communication, d'appui méthodologique ou de formation. Une actualisation de plan d'actions pourra intervenir pour assurer la cohérence entre les futures actions et de nouveaux besoins qui peuvent apparaître.</p> <p>Créer des agendas de réunions et d'ateliers de travail Des espaces de travail seront organisés selon un calendrier déterminé : chaque groupe se réunira sur inscription une fois par trimestre.</p>
Population cible	Tous les acteurs du territoire (Promotion santé Corse aura la charge d'établir un fichier de coordonnées d'acteurs du pays ajaccien, d'assurer sa mise à jour avec les partenaires et de le faire valider par le COPIL CLS Pays Ajaccien)
Territoire	CA Pays Ajaccien

Communes	<input checked="" type="checkbox"/> Afa <input checked="" type="checkbox"/> Alata <input checked="" type="checkbox"/> Appietto <input checked="" type="checkbox"/> Villanova <input checked="" type="checkbox"/> Ajaccio <input checked="" type="checkbox"/> Cuttoli-Corticchiato <input checked="" type="checkbox"/> Sarrola-Carcopino <input checked="" type="checkbox"/> Valle-di-Mezzana <input checked="" type="checkbox"/> Peri <input checked="" type="checkbox"/> Tavaco
Porteur(s) de l'action	Promotion Santé Corse
Partenaires à mobiliser	En partenariat avec la CAPA et l'ARS + tous les partenaires opérationnels du CLS
Action existante ou nouvelle	Mission d'animation territoriale financée par l'ARS dans le cadre du CPOM de l'IREPS (Promotion Santé Corse)
Moyens mobilisables ou à mobiliser	Moyens internes et salles de réunions sur les communes de la CAPA
Calendrier	2023- 2024
Résultats attendus auprès de la population	Meilleure communication Meilleure interconnaissance Meilleure coopération locale Meilleure lisibilité de l'offres du CLS Pays Ajaccien
Indicateurs de résultats auprès de la population	<i>Indicateurs quantitatifs :</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Nombre d'ateliers et groupes de travail réalisées</i> - <i>Nombre de participants présents</i>

Cible populationnelle
Jeunes de 11 à 25 ans

Fiche Action :

Création du GIP MDA Pays Ajaccien

Axe 1 : Prévention & promotion de la santé

Cochez l'objectif
Général auquel se
réfère l'action

- Développer un programme d'actions autour de la nutrition et de l'activité
- Agir sur les addictions, et la réduction des risques
- Repérer et réduire l'isolement social chez les personnes âgées
- Mettre en place un programme d'actions autour des principales maladies chroniques du territoire (Obésité, diabète, cancer)

Objectifs
opérationnels

Ouverture d'une Maison des Adolescents Pays Ajaccien

Rappel des
constats /
contexte

Dans le cadre de l'élaboration du contrat local de santé du Pays Ajaccien, suite à une étude de préfiguration (à partir d'un cahier des charges des partenaires, exécuté par La FALEP), un GIP a été constitué, en décembre 2023, afin d'inaugurer, dès l'année 2024 une MDA Pays Ajaccien qui rayonnera sur l'ensemble des communes du territoire.

« Sur un territoire donné les maisons des adolescents sont des structures pluridisciplinaires qui constituent des lieux ressources sur l'adolescence et ses problématiques à destination des adolescents, des familles et des professionnels. »

Les objectifs généraux :

- Apporter des réponses pertinentes et adaptées aux besoins des adolescents, notamment en ce qui concerne leur santé et leur bien-être, en articulation et en complémentarité avec les dispositifs existants sur le territoire ;
- Offrir un accueil généraliste en continu et ouvert à tous les jeunes par des professionnels des domaines sanitaire, médico-social, social, éducatif, ou judiciaire intervenant dans le champ de l'adolescence ;
- Offrir une prise en charge multidisciplinaire généralement de courte durée ;
- Fournir aux adolescents un soutien, un accompagnement et les informations nécessaires au développement de leur parcours de vie ;
- Développer la prévention et promouvoir les modes de vie impactant favorablement la santé et le bien-être ;
- Contribuer au repérage des situations à risques (violences, usage de substances psychoactives et pratiques addictives, comportements

	sexuels à risques, ...) et la prévention de la dégradation de situations individuelles (échec scolaire, déscolarisation, radicalisation, ...); <ul style="list-style-type: none"> • Garantir la continuité et la cohérence des prises en charge et des accompagnements, en contribuant à la coordination des parcours de santé ; • Favoriser l'élaboration d'une culture commune sur l'adolescence, le décloisonnement des différents secteurs d'intervention et les pratiques coordonnées sur un territoire ; • Contribuer au renforcement d'une médecine de l'adolescence
Description de l'action	La MDA est situé 75 cours Napoléon à Ajaccio
Population cible	La MDA est ouverte à tous les adolescents âgés de 11 à 25 ans, à leur famille, ainsi qu'à tous les acteurs de l'adolescence (enseignants, parents, éducateurs, animateurs...). Elle garantit d'après ses principes fondamentaux, gratuité, anonymat et confidentialité.
Territoire	CA Pays Ajaccien
Communes	<input type="checkbox"/> Afa <input type="checkbox"/> Alata <input type="checkbox"/> Appietto <input type="checkbox"/> Villanova <input type="checkbox"/> Ajaccio <input type="checkbox"/> Cuttoli-Corticchiato <input type="checkbox"/> Sarrola-Carcopino <input type="checkbox"/> Valle-di-Mezzana <input type="checkbox"/> Peri <input type="checkbox"/> Tavaco
Porteur(s) identifié	GIP par convention constitutive en date du 20 décembre 2023 et un arrêté d'approbation du GIP en date du 22 décembre 2023.
Partenaires à de la MDA et partenaires à mobiliser	Le GIP regroupe les partenaires de La CAPA, de la DTPJJ, le Rectorat ; la MSA, la CPAM Corse-du-Sud ; la Collectivité de Corse ; la Mission Locale et la FALEP. Tous les acteurs du territoire qui interviennent dans le champ de l'adolescence identifiés suite à l'étude de préfiguration et qui se déclareront à l'ouverture de la structure.
Action existante ou nouvelle	Action nouvelle : - création d'un GIP et ouverture de la structure - 6 actions innovantes, répondant aux besoins du territoire et orientées autour des TCA, des CPS, du harcèlement scolaire, de la prévention et de la prise en charge des jeunes ainsi que de la déstigmatisation en santé mentale seront programmées l'année 2024 elles sont à l'étude et seront financées par l'ARS dans le cadre de l'AAP promotion de la santé.

	Elles totaliseront 517 interventions et 11 999 jeunes, pour un montant budgétaire global de 45 710 euros.
Moyens mobilisables ou à mobiliser	<p>L'équipe est constituée : d'1 poste de direction, d'1 secrétaire, d'1 travailleur social (mi-temps Ajaccio et mi-temps antennes, pour assurer la mission de personne relais sur le volet « aller vers »). En projet recrutement d'un animateur en 2025 sur le volet animation. Et appel à des jeunes habitant des territoires concernés par l'aller vers pour effectuer une mission de service civique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition, partenariat et prestations de service : • Des professionnels de santé en libéral : 4 psychologues, 2 diététiciennes, 2 sophrologues. Un travail avec un médecin généraliste est envisagé. <p>Le budget socle annuel pérenne est de 218 000 euros, il procède de co-financements de l'ARS, de la CAPA et de partenaires associés, notamment par la mise à disposition de RH : Education nationale, Collectivité de Corse, et d'autres partenariats en cours.</p>
Calendrier	Ouverture 1 ^{er} trimestre 2024 pour une durée illimitée.
Résultats attendus auprès de la population	<i>Une mobilisation des jeunes</i>
Indicateurs de résultats auprès de la population	<i>Nombres de jeunes mobilisés</i>

AXE 2 SOCIETE INCLUSIVE

LABORATOIRE D'INNOVATION SOCIALE

Imaginer un tiers-lieu inclusif à Ajaccio
Créer un lieu pensé pour être accessible universellement

Le CLS constitue une opportunité pour la Communauté d'Agglomération de compléter l'approche de transformation économique et sociale, de l'habitat et du cadre de vie par une démarche de santé sur le vaste périmètre du pays ajaccien, qu'il soit urbain, semi-urbain et rural.

La CAPA, avec le soutien actif de l'ARS, au travers de son établissement public administratif qu'est le CIAS, **souhaite créer un tiers lieu inclusif.**

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) possède des missions étendues qui englobent les champs aussi divers que l'Accueil, l'Animation, l'Accompagnement social et l'Accès aux droits.

C'est le premier interlocuteur de proximité des populations mais aussi des partenaires associatifs et institutionnels, pour répondre à des enjeux comme l'isolement, la précarité, les difficultés d'insertion ou le vieillissement de la population.

Un tel tiers lieu permettra de disposer un point de rencontre permanent des acteurs pour donner de la visibilité sur les actions de la CAPA et de ses partenaires sur l'inclusion.

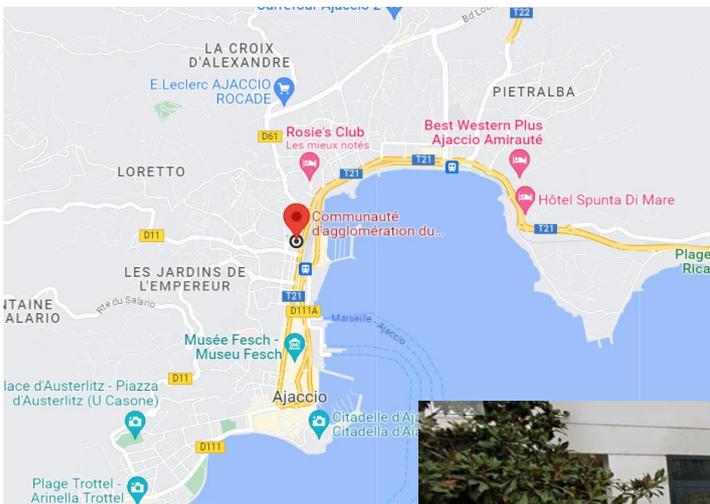
En plus d'un lieu de rencontre, **ce tiers lieu pourrait faire l'objet d'une co-construction avec les associations d'usagers et les acteurs de proximité terrain** (pharmacie, commerçants, etc.) pour qu'ils soient entièrement conçu en prenant en compte les besoins spécifiques et créer un lieu accessible à tous.

La dimension de l'aménagement intérieur / extérieur prendra toute son importance, les dispositifs de sensibilisation et de médiation proposés dans le tiers-lieu et son voisinage en fera un lieu de visite pour tous.

C'est pourquoi la conception intégrant les méthodologies du design dans l'approche de concertation et de réalisation des lieux à toute son importance pour le projet.

Les locaux du CIAS sont un lieu d'accueil déjà pratiqué par les personnes âgées, les familles, les personnes en situation de handicap, les travailleurs sociaux. **Le projet vise à transformer cet espace accueil en tiers lieu inclusif** afin de:

- **Sensibiliser le quartier**, les habitants, les commerçants aux besoins des personnes vulnérables, vis-à-vis du handicap et/ou de la perte d'autonomie pour aider à faire évoluer les représentations de la population
- **Mettre en visibilité les ressources sociales du territoire** pour en faire un lieu démonstrateur en facilitant l'accès à l'information, aux droits sociaux, à la santé, à l'éducation, à l'emploi, au logement, aux soins, aux loisirs... des personnes en situation de handicap et/ou en perte d'autonomie, quel que soit leur âge ;
- **Favoriser l'expression et la participation des personnes concernées à la vie du quartier**, de la commune, du territoire en utilisant des méthodologies mettant l'utilisateur au cœur de toute la conception de ce tiers-lieu.



4 axes pour imaginer ce tiers lieu inclusif



- ▶ **Accessibilité architecturale et urbanistique :** concevoir ou adapter les infrastructures, les équipements et les bâtiments municipaux afin qu'ils répondent aux besoins de l'ensemble de la population



- ▶ **Milieus de vie inclusifs :** identifier et réduire les obstacles pouvant limiter l'accès des citoyens aux services et leur participation aux activités de la Ville et de ses partenaires



- ▶ **Sensibilisation :** agir contre les préjugés et la discrimination par des activités de sensibilisation et de formation auprès de la population en général, de nos partenaires et du personnel municipal.



- ▶ **Information et communication :** mettre en place des mesures permettant à l'ensemble de la population d'avoir accès à l'information sur les activités et les services de la Ville et de ses partenaires.

Vocations du projet

➤ **Utilisation équitable :**

- L'usage des éléments du tiers lieu doit être le même pour tous, peu importe leurs caractéristiques
- Un usage équitable vise l'attractivité, la sûreté et la sécurité

➤ **Utilisation flexible :**

- Offrir différentes options afin de s'adapter à tous les usages

➤ **Utilisation simple et intuitive :**

- L'utilisateur doit se diriger et se repérer facilement sans égard à ses capacités
- Les éléments complexes sont enlevés s'ils ne sont pas utiles

➤ **Information accessible :**

- Les informations doivent être facilement compréhensibles

Paramètres à prendre en compte pour concevoir un lieu influant sur le confort d'usage, la sensorialité et être accessible à tous



Pilotage du projet

Comité stratégique

Vice-Président délégué CIAS

Conseillère municipale en charge du handicap

1 représentant ARS

Directrice du CIAS

D.G.A. développement et cohésion du territoire

Représentants d'usagers, commerçants, représentants d'habitants,
représentants d'associations et d'agents du CIAS

Le CIAS se réserve le droit de recourir à des prestations extérieures par voie de sélection ouverte, transparente et non discriminatoire ainsi qu'en dispose le code de la commande publique applicable à l'établissement public.

AXE 3 SANTE MENTALE

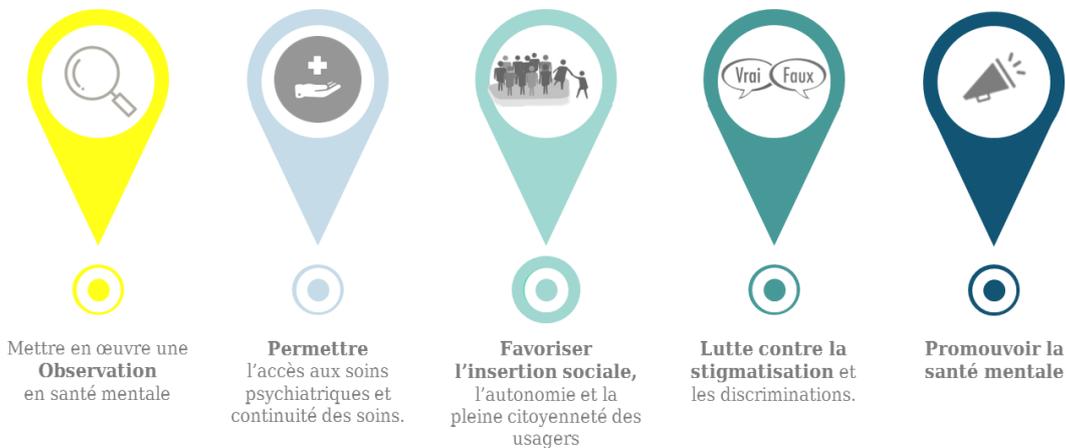
La CAPA, et ses communes-membres, avec le soutien et l'assistance de l'A.R.S. entend faire émerger un Conseil Local de santé Mentale (CLSM) véritable espace de discussion et de coordination de l'action publique visant à favoriser l'insertion dans la cité, des personnes ayant des troubles psychiques.

De ce dispositif découlent des actions concrètes facilitant le rétablissement et le renforcement des compétences en mettant l'accent sur les capacités à agir et à être autonomes et non pas sur les « déficits » ou « manques » de la personne.

Le CLSM est porté par les élus et la psychiatrie publique auxquels sont associés les usagers et les professionnels du champ social et médico-social.

L'ARS de Corse favorise le développement des CLSM en contribuant au financement des postes de coordination des dispositifs.

Le CLSM entend déployer des actions autour de plusieurs axes :



Les objectifs opérationnels :

- Définir les priorités d'action d'une population définie localement en fonction de ses besoins,
- Définir une stratégie pour répondre à ces priorités sur le plan de la prévention, de l'accès et de la continuité des soins et de l'inclusion sociale,
- Développer le travail intersectoriel et le partenariat nécessaire et efficace à la réalisation des actions définies antérieurement,

- Mettre en œuvre collectivement les actions pour répondre aux besoins et à la création de structures nécessaires.

La philosophie d'un CLSM :

- Intégrer la santé mentale dans le champ de la santé publique
- Pas de prévention spécifique mais une prévention globale
- Démarche orientée vers la citoyenneté, le vivre ensemble
- Prise en charge globale et décloisonnée

Une première réunion de concertation s'est déroulée à la CAPA dans le but de sensibiliser les acteurs et les élus à ces problématiques et est destinée à jeter les bases d'une réflexion d'ensemble visant à l'élaboration d'une stratégie et l'instauration, in fine, d'un Conseil Local de Santé Mentale.

Le lancement du CLSM est programmé au premier semestre 2026 tout particulièrement pour son volet « addiction »

